

Corps enseignant 2005/06

Scolarité obligatoire et degré secondaire II



La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Transports et communications
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Corps enseignant 2005/06

Scolarité obligatoire et degré secondaire II

Rédaction Réjane Deppierraz

Avec la collaboration de Myriam Gerber

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: Réjane Deppierraz, OFS, tél. 032 713 67 76
Auteur: Réjane Deppierraz
Réalisation: Réjane Deppierraz
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 165-0602
Prix: 7 francs (TVA excl.)
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 15 Education et Science
Langue du texte original: Français
Page de couverture: Rouge de Mars, Neuchâtel + OFS
Graphisme/Layout: OFS
Copyright: OFS, Neuchâtel 2008
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée
ISBN: 978-3-303-15444-1

Table des matières

1	Introduction	5	<u>Liste des graphiques</u>		
2	L'essentiel en bref	9	G 1	Pourcentage d'enseignants selon le sexe et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2005/06	13
	L'essenziale in breve	10	G 2	Pourcentage de femmes dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06	13
3	Résultats	11	G 3	Pourcentage d'enseignants selon la classe d'âge et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2005/06	15
4	Annexes	22	G 4	Pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans et plus dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06	15
	Tableaux 2005/06	27	G 5	Pourcentage d'enseignants selon la nationalité et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2005/06	17
			G 6	Pourcentage d'enseignants étrangers dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06	17
			G 7	Pourcentage d'enseignants selon le taux d'activité et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2005/06	19
			G 8	Pourcentage d'enseignants travaillant à plein temps dans la scolarité obligatoire selon le sexe et le canton (écoles publiques), en 2005/06	19
			G 9	Taille moyenne des classes dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06	21
			G 10	Elèves par équivalent plein temps d'un enseignant dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06	21

1 Introduction

1.1 Importance d'une statistique suisse des enseignants

Quel est l'âge moyen des enseignants¹ dans la scolarité obligatoire? Combien d'entre eux partiront à la retraite d'ici dix ans? Quel est le taux de féminisation de la profession? Combien d'enseignants étrangers sont actifs au degré secondaire II? Quelles sont leurs conditions de travail? La réponse à ces questions, et à bien d'autres, se trouve dans la statistique suisse des enseignants menée par l'OFS depuis l'année scolaire 1993/94.

L'intérêt de cette statistique repose sur plusieurs facteurs.

1.1.1 Etude d'un pilier du système de formation

Les enseignants et leur enseignement représentent tout d'abord un élément fondamental du système de formation. De par leur rôle de pourvoyeur de savoir, ils sont la clé de voûte de la transmission des valeurs et des connaissances d'une société de plus en plus demandeuse en individus très qualifiés. L'étude de la situation socio-professionnelle des enseignants revêt ici un intérêt autant économique que public.

Ils représentent ensuite le poste le plus important du budget de l'éducation. A titre d'exemple, le 85% des dépenses de fonctionnement du degré préscolaire et plus du 75% de celles de la scolarité obligatoire ou des écoles préparant à la maturité sont consacrées à leur rémunération. Au niveau du budget global de l'éducation en 2005, c'est 54,5% des ressources qui sont affectées au paiement des salaires des enseignants, soit 14,4 milliards de francs.

1.1.2 Aide au pilotage du système de formation

Les enseignants sont des acteurs clés du système de formation. L'examen de leur situation socio-professionnelle est ainsi primordial, principalement dans la perspective d'apporter aux décideurs politiques les instruments nécessaires au pilotage du système d'éducation.

La statistique des enseignants fournit en effet diverses informations qui permettront, à l'avenir, la prévision des développements sur le marché de l'emploi ou la planification des décisions relatives à l'ampleur de l'offre ainsi qu'aux types de formation pour les futurs enseignants. Couplée aux prévisions sur l'évolution du nombre des élèves, elle permettra encore la planification, à moyen et long terme, des effectifs enseignants selon le degré d'enseignement et la discipline. Elle servira aussi de fil conducteur pour l'établissement et la maîtrise des budgets de l'éducation.

1.1.3 Comparaisons nationales et internationales

Un aspect non négligeable de la statistique des enseignants est qu'elle permet la mise en place de comparaisons au plan national. Les cantons peuvent, par exemple, faire l'objet d'analyses quant à la structure socio-démographique de leur corps enseignant ou quant à la structure de leur qualification. Il convient ici de rappeler que la statistique telle qu'elle est conduite actuellement n'aurait jamais pu voir le jour sans le concours des cantons. Dès la fin des années 80, ils ont participé à l'élaboration du concept directeur, par le biais de consultations, manifestant ainsi une volonté politique d'obtenir de meilleures informations dans ce domaine.

Les chiffres agrégés au niveau national permettent aussi à la Suisse de participer aux programmes statistiques internationaux recensant et analysant les différents aspects du système éducatif. La Suisse se trouve ainsi en mesure de comparer ses structures éducatives, ses différents acteurs et ses politiques.

¹ Par commodité, la forme masculine a été adoptée pour la rédaction du texte. Toute formulation masculine est cependant aussi valable au féminin.

1.1.4 Pour terminer

La statistique des enseignants répond à un besoin réel. Il est donc important qu'elle puisse continuer à atteindre ses buts, notamment en garantissant une couverture statistique suffisante de ses objets d'étude ainsi qu'en incluant le relevé de toutes les variables et de tous les degrés d'enseignement présents dans son concept directeur. Ceci n'est aujourd'hui pas encore complètement le cas.

La statistique des enseignants ne peut seule fournir toutes les informations répondant aux attentes du public ou des politiques. En ce sens, elle peut sans autre être complétée par des enquêtes ad hoc touchant des thématiques particulières.

1.2 Relevé

1.2.1 Principes

Les principes directeurs de la statistique des enseignants sont présentés ci-dessous. Tous n'ont cependant pas pu être appliqués au relevé 2005/06.

Les caractéristiques de la statistique des enseignants sont les suivantes:

- elle est élaborée par la reprise et la réorganisation des données cantonales. Ces dernières sont individuelles et anonymes;
- elle englobe deux dimensions: la première porte sur les personnes, la deuxième sur leur enseignement;
- elle est réalisée sur une base annuelle et concerne tout le territoire suisse. Elle fixe l'état existant pendant une semaine donnée;
- elle comprend tous les enseignants et les enseignements qui ne relèvent pas des hautes écoles;
- elle couvre aussi bien les écoles publiques que privées.

1.2.2 Série temporelle

Après avoir été conduite annuellement durant la période de 1993 à 1999, la statistique des enseignants a été interrompue pendant quatre années scolaires consécutives. Le relevé a repris avec l'année scolaire 2003/04.

Au début des années 2000, un projet de révision de la statistique, visant principalement à l'harmoniser à celle des élèves et des étudiants, a été lancé. Les définitions des deux objets de la statistique des enseignants ainsi que les méthodes de calcul des chiffres-clés n'ont pas ou peu été modifiées, ceci afin de garder une base comparable avec les exercices conduits dans les années 90.

1.3 Consolidations et développements

1.3.1 Couverture statistique de la Suisse

Pour l'année scolaire 2005/06, vingt-quatre cantons sur vingt-six, représentant près de 90% des enseignants tous degrés confondus², ont pris part au relevé. Les deux cantons restants ont dû reporter leur participation à l'année scolaire suivante.

1.3.2 Couverture statistique des degrés d'enseignement

Le programme minimum de relevé pour les degrés d'enseignement en 2005/06 s'est limité à la préscolarité, à la scolarité obligatoire et au secondaire II, ceci pour le secteur public uniquement.

Sur les vingt-quatre cantons, quatorze ont pu remplir complètement ce programme, deux ne peuvent pas fournir d'information sur le secondaire II non professionnel, sept sur le secondaire II professionnel et un sur la préscolarité.

Le recensement du tertiaire professionnel et des écoles privées n'est pas encore agendé.

1.3.3 Couverture statistique des variables au niveau national (écoles publiques)

Les variables composant le catalogue de la statistique des enseignants se différencient selon leur caractère obligatoire ou facultatif. Pour une vue synthétique des caractéristiques recensées, voir point 4.4.

² du degré préscolaire au degré secondaire II, écoles publiques uniquement.

Catalogue obligatoire

Les variables «sexe», «âge», «degré ou type d'enseignement» et celles entrant dans le calcul du taux d'occupation font défaut dans moins de 2% des cas. Les variables «nationalité» et «état civil» manquent dans moins de 10% des cas. Quant aux variables «branche enseignée» et «type d'enseignant», elles font défaut dans près de 15% des cas. Les variables «réduction d'activité» et «statut de l'enseignant» sont celles qui manquent le plus souvent (55% resp. 25% des cas).

Catalogue facultatif

Il s'agit des variables relatives à la formation des enseignants ainsi qu'à leurs années de service. Cinq cantons, représentant 20% des enseignants tous degrés d'enseignement confondus³, ont fourni celles concernant la formation. Onze cantons, représentant 45% des enseignants tous degrés confondus³, ont livré celles relatives à l'ancienneté.

1.4 Plan de la publication

Après une partie récapitulative présentant les principaux résultats obtenus pour l'année scolaire 2005/06, diverses caractéristiques relatives à la personne enseignante (sexe, âge, nationalité, taux d'occupation) ainsi qu'aux prestations d'enseignement (nombre d'élèves par classe et par équivalent plein temps d'un enseignant) sont analysées en détail. Un glossaire contenant les définitions et les méthodes de calcul utilisées est à la disposition du lecteur en annexe. Les tableaux statistiques terminent la publication.

Les variables considérées ont été retenues en fonction de leur couverture statistique actuelle (degré d'exhaustivité). C'est pourquoi des analyses croisant, par exemple, les informations sur le lieu d'obtention du diplôme et le canton dans lequel l'enseignant exerce son activité n'ont pas pu être développées ici, la couverture statistique des variables relatives à la formation des enseignants étant pour le moment insuffisante pour réaliser une analyse au niveau national. Ce genre de croisement aurait permis la mise en évidence des cantons payant pour la formation des enseignants et ceux en bénéficiant effectivement.

³ du degré préscolaire au degré secondaire II, écoles publiques uniquement.

2 L'essentiel en bref

L'analyse des données de la statistique suisse des enseignants pour l'année scolaire 2005/06 indique les résultats suivants:

La proportion de femmes dépend fortement du degré d'enseignement: dans tous les cantons considérés, elles sont largement représentées dans les degrés inférieurs avec un taux moyen de 95,2% pour le préscolaire et de 78,8% pour le primaire. Elles sont, par contre, nettement moins présentes au degré secondaire II où elles ne forment que le 40,9% des effectifs enseignants de la formation générale.

L'âge moyen d'un enseignant s'élève à près de 42 ans pour la scolarité obligatoire et le pourcentage de personnes atteignant 50 ans ou plus y est de 31,5%. La formation générale du degré secondaire II se caractérise à la fois par un âge moyen plus élevé (45 ans) et par un pourcentage des 50 ans ou plus supérieur (36,5%). Ainsi, à un horizon moyen de dix à quinze ans, c'est environ un tiers des effectifs de ces deux niveaux de formation qu'il faudra renouveler.

Le corps enseignant est, dans son écrasante majorité, d'origine nationale. Cette constatation vaut pour tous les degrés d'enseignement analysés puisque le taux maximal de personnes étrangères se situe à 6,7%. Même si une légère augmentation des effectifs allochtones tend à se dessiner avec l'élévation du degré d'enseignement, leur proportion ne varie que de 5,2 points entre le degré primaire (1,5%) et la formation générale du degré secondaire II (6,7%).

Pour tous les degrés d'enseignement considérés, la majorité des enseignants travaille à temps partiel. Ceci est particulièrement vrai de la formation générale du secondaire II où 34,7% seulement des personnes sont occupées à plein temps. Quant à la scolarité obligatoire et à la préscolarité, le taux de plein temps y est respectivement de 42,1% et de 47,1% des enseignants.

D'une manière générale, plus le degré d'enseignement augmente, plus le nombre d'élèves par équivalent plein temps d'un enseignant diminue. Ce rapport passe ainsi de 13,9 élèves par équivalent plein temps pour la scolarité obligatoire à 10,5 pour la formation générale du secondaire II. Le nombre d'élèves par classe présente, quant à lui, une grande stabilité puisqu'il se situe entre 19,5 pour le degré primaire et 19,2 pour le degré secondaire I.

L'essenziale in breve

L'analisi dei dati della statistica svizzera degli insegnanti per l'anno scolastico 2005/06 ha portato ai seguenti risultati:

La presenza delle donne nel corpo insegnante dipende in ampia misura dal grado di insegnamento. In tutti i Cantoni considerati, esse sono molto numerose nei gradi inferiori: 95,2% nel grado prescolastico e 78,8% nel grado primario. Il loro numero è invece nettamente più ridotto nel grado secondario II, nel quale non costituiscono che il 40,9% degli effettivi della formazione generale.

Nella scuola dell'obbligo, l'età media degli insegnanti raggiunge poco meno di 42 anni; il 31,5% del personale didattico ha invece 50 o più anni. Un quadro diverso si delinea per quanto riguarda la formazione generale del grado secondario II, con un innalzamento sia dell'età media degli insegnanti (45 anni) che della quota di quelli di 50 o più anni (36,5%). In futuro, tra i dieci e i quindici anni, occorrerà quindi rinnovare circa un terzo degli effettivi di questi due gradi di formazione.

Gli insegnanti che esercitano la loro professione nelle scuole svizzere sono nella loro schiacciante maggioranza di origine nazionale. Questo fenomeno caratterizza tutti i gradi d'insegnamento analizzati. La quota massima di personale straniero non supera, infatti, il 6,7%. Nonostante si possa riscontrare un tendenziale aumento della presenza di insegnanti alloctoni tra il corpo insegnante con il progressivo avanzamento del grado di insegnamento, tra il grado primario e la formazione generale del grado secondario II vi è una differenza di soli 5,2 punti (dall'1,5% al 6,7%).

La maggioranza degli insegnanti lavora a tempo parziale in tutti i gradi considerati. Questo fenomeno è particolarmente evidente nella formazione generale del grado secondario II dove soltanto il 34,7% del corpo docente è occupato a tempo pieno. Per quanto che concerne la scuola dell'obbligo e il grado prescolastico, il tasso di coloro che insegnano a tempo pieno si situa rispettivamente al 42,1% e al 47,1%.

Da un punto di vista generico si può affermare che più è elevato il grado d'insegnamento meno sono gli allievi per equivalenti a tempo pieno di un insegnante. Nella scuola dell'obbligo tale rapporto è di 13,9 allievi per insegnante (in equivalenti a tempo pieno), nella formazione generale del grado secondario II di 10,5. Il numero di allievi per classe presenta, infine, una certa omogeneità; è di 19,5 per il grado primario e di 19,2 per il grado secondario I.

3 Résultats

Les données de la statistique suisse des enseignants sont présentées sous plusieurs aspects: l'analyse de l'âge, du sexe et de la nationalité résume les principales dimensions socio-démographiques du corps enseignant. Sa situation professionnelle est étudiée sur la base du taux d'occupation et du nombre d'élèves par équivalent plein temps d'un enseignant.

Une des particularités du corps enseignant repose sur le fait que certains de ses membres sont actifs sur plusieurs degrés d'enseignement. Ce phénomène touche 26,1% des personnes travaillant dans la préscolarité, 15,3% de celles travaillant dans la scolarité obligatoire et 30% de celles travaillant dans la formation générale du secondaire II. La situation varie fortement selon les cantons et dépend avant tout de l'organisation du système éducatif: un canton comme Genève, où l'enseignement primaire comprend, dans son cycle élémentaire, les classes allant de la première enfantine à la deuxième primaire, se distinguera par un fort taux de personnes actives sur les deux degrés d'enseignement évoqués. Un canton comme Zurich, où le gymnase englobe une partie du secondaire I, indiquera une proportion d'enseignants travaillant à la fois au secondaire I et dans la formation générale du secondaire II supérieure aux cantons ne connaissant pas ce genre d'organisation.

Afin de représenter cette réalité parfois complexe de manière adéquate, les résultats concernant la section «Enseignants» de ce chapitre ont été systématiquement illustrés selon deux perspectives:

- le premier graphique de chaque partie décrit les effectifs du corps enseignant sous l'angle de la personne et permet de ce fait la mise en évidence des enseignants actifs sur plusieurs degrés. Ces derniers sont attribués à des catégories mixtes;
- le deuxième graphique décrit les effectifs du corps enseignant sous l'angle du degré d'enseignement dans lequel ils travaillent. Ici, c'est l'ensemble des personnes actives dans le niveau de formation considéré qui est comptabilisé, y compris les enseignants exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement. Ainsi, par exemple, une personne travaillant à la fois au degré préscolaire et au degré primaire sera prise en compte dans les analyses relatives à la préscolarité et dans celles relatives au primaire.

Informations préliminaires

Seuls les enseignants et les enseignements des écoles publiques ont été pris en considération. Dans près de 1% des cas, hors enregistrements manquants, l'attribution des personnes et de leurs activités à un degré ou un type d'enseignement précis n'a pas pu être réalisée. Dans les tableaux annexés, ces cas sont classés dans la catégorie «impossible à définir selon le degré d'enseignement» et ne font pas l'objet d'analyses.

3.1 Enseignants

3.1.1 Répartition du corps enseignant selon le sexe

La proportion de femmes dépend fortement du degré d'enseignement: dans tous les cantons considérés, elles sont largement représentées dans les degrés inférieurs avec un taux moyen de 95,2% pour le préscolaire et de 78,8% pour le primaire. Elles sont, par contre, nettement moins présentes au degré secondaire II où elles ne forment que le 40,9% des effectifs enseignants de la formation générale.

L'étude de la représentation féminine au sein du corps enseignant s'inscrit dans une démarche globale visant à mieux connaître la place des femmes dans leur profession, leurs responsabilités et leurs attributions, ceci dans une perspective avant tout démographique. Cependant, l'aspect économique n'est pas à occulter: le fait que les femmes travaillent avant tout dans les degrés d'enseignement inférieurs a une incidence toute particulière sur leur revenu puisque c'est là que les salaires sont les plus bas. L'indicateur développé ici peut ainsi, et à plusieurs niveaux, contribuer au débat public et politique sur la place réservée aux femmes sur le marché du travail.

La quasi-totalité des personnes actives au degré préscolaire sont des femmes. Elles représentent ainsi une part supérieure ou égale à 90% des effectifs dans vingt-et-un des vingt-trois cantons analysés pour l'année scolaire 2005/06. Seuls le Tessin et Genève se trouvent en-dessous de ce chiffre avec respectivement 89,2% et 84,6% de femmes.

La situation au degré primaire diffère peu de la description ci-dessus. Là-aussi, l'enseignement est avant tout une affaire de femmes, leur proportion s'échelonnant de 66,4% au Tessin à 94% dans le canton de Vaud.

C'est avec le degré secondaire I que la parité entre hommes et femmes s'installe, la proportion de ces dernières y étant de 50,5%. Cependant, ce pourcentage varie passablement d'un canton à l'autre: dans cinq d'entre eux (Zurich, Schwytz, Obwald, Glaris, Schaffhouse), il ne dépasse pas les 40%, alors que dans sept autres (Lucerne, Fribourg, Bâle-Ville, Argovie, Vaud, Neuchâtel, Genève) il se situe au-dessus de 50%.

Dès le degré secondaire II, formation générale, la situation se renverse clairement à l'avantage des hommes puisqu'ils forment le 59,1% du corps enseignant. Leur pourcentage se situe en-dessous de cette moyenne dans neuf des vingt-deux cantons analysés (Zurich, Uri, Nidwald, Fribourg, Bâle-Campagne, Vaud, Neuchâtel, Genève, Jura). A Genève, les femmes obtiennent même la majorité (52,2%).

La règle suivante se dessine ainsi en matière de représentation féminine: plus le degré d'enseignement s'élève, moins la part de femmes est importante.

Glossaire

Voir point 4.1 pour: degré d'enseignement, enseignant.

Méthode

Tous les chiffres présentés ci-dessus font référence au degré d'enseignement en tant que catégorie propre. Ainsi, c'est l'ensemble des enseignants actifs sur le degré considéré qui est pris en compte dans le calcul, y compris les personnes exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement.

Voir point 4.2 pour: attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement.

Données

Voir point 4.3 pour: cantons manquants, couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, cantons de Schwytz, Fribourg, Bâle-Ville, Tessin, Valais, Genève et Jura.

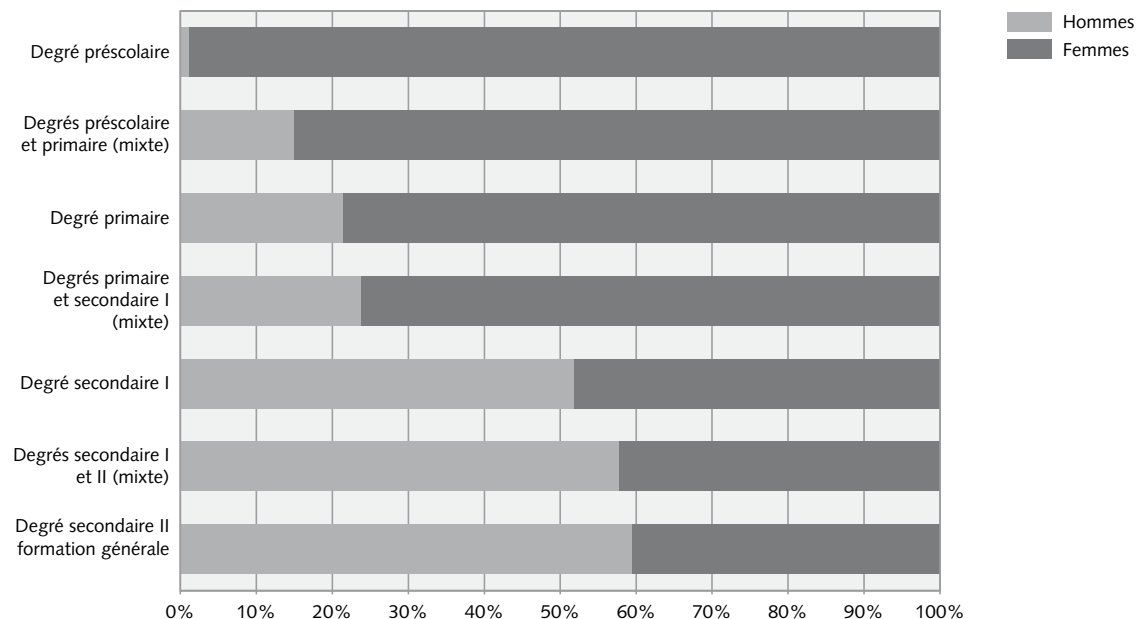
Sources

Administrations cantonales / OFS

Tableau annexe: T1

Pourcentage d'enseignants selon le sexe et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2005/06¹

G 1

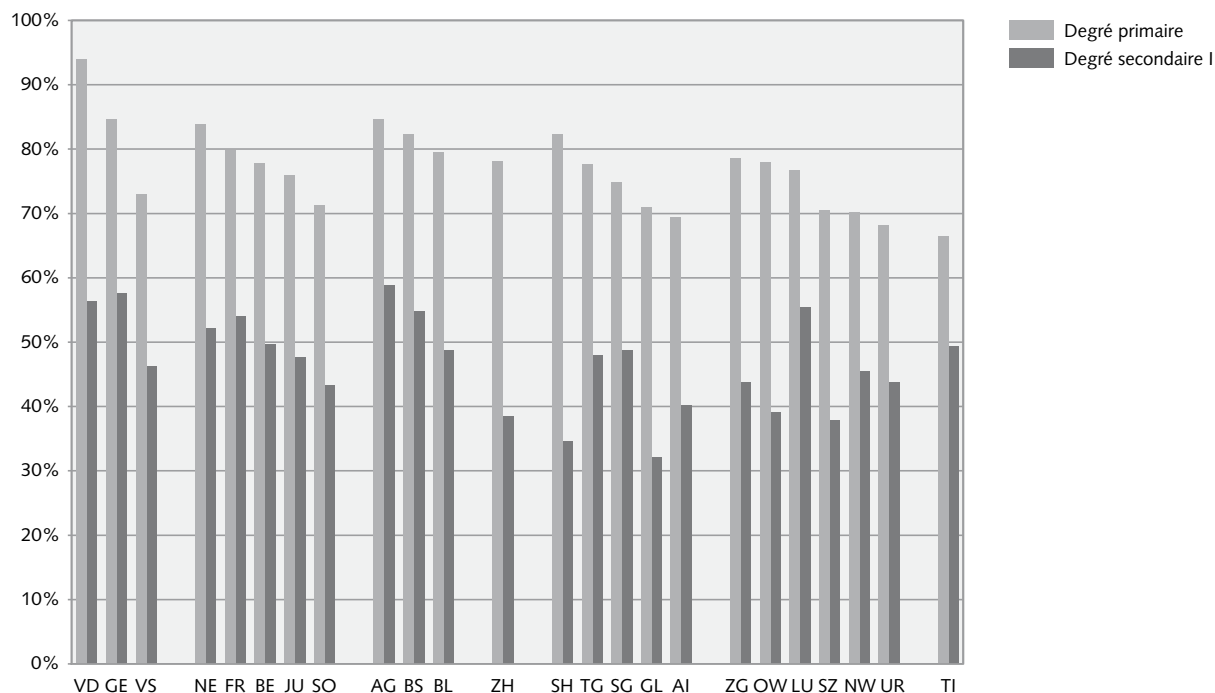


¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Pourcentage de femmes dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06¹

G 2



¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.1.2 Structure par âge du corps enseignant

L'âge moyen d'un enseignant s'élève à près de 42 ans pour la scolarité obligatoire et le pourcentage de personnes atteignant 50 ans ou plus y est de 31,5%. La formation générale du degré secondaire II se caractérise à la fois par un âge moyen plus élevé (45 ans) et par un pourcentage des 50 ans ou plus supérieur (36,5%). Ainsi, à un horizon moyen de dix à quinze ans, c'est environ un tiers des effectifs de ces deux niveaux de formation qu'il faudra renouveler.

La structure démographique du corps enseignant est un instrument de politique prévisionnelle majeur puisqu'il permet de connaître les besoins en effectifs des différents degrés et types de formation ainsi que leur taux de remplacement. De ce point de vue, ce sont avant tout les groupes d'enseignants les plus jeunes (en-dessous de 30 ans) et les plus âgés (50 ans et plus) qui doivent retenir l'attention. Les premiers indiquent dans quelle mesure le renouvellement du corps enseignant est assuré par le recrutement de jeunes diplômés, les seconds montrent quel est le pourcentage de personnes qui partiront à la retraite d'ici dix à quinze ans.

D'une manière générale et pour les différents degrés d'enseignement, la tendance est claire: plus le niveau de formation s'élève, plus le pourcentage d'enseignants en-dessous de 30 ans faiblit (22,8% pour le degré préscolaire, 16,8% pour la scolarité obligatoire, 7,3% pour la formation générale du degré secondaire II), ceci s'expliquant par un temps d'étude variable suivant le degré d'enseignement choisi pour l'exercice de la profession. La tertiairisation de la formation des enseignants devrait cependant conduire à un certain nivellement de ces différences. Quant au taux d'enseignants de 50 ans ou plus, il augmente constamment en fonction du degré d'enseignement (24,1% pour le degré préscolaire, 31,5% pour la scolarité obligatoire, 36,5% pour la formation générale du degré secondaire II).

À l'intérieur de la scolarité obligatoire, le constat énoncé ci-dessus se retrouve puisque la moyenne d'âge des enseignants est légèrement plus élevée au secondaire I qu'au primaire (43 ans contre 42). En comparant les effectifs des

moins de 40 ans avec ceux des 40 ans et plus pour le primaire, une certaine asymétrie de la structure démographique en faveur des plus âgés se manifeste dans dix-huit cantons sur vingt-quatre (exceptions: Schwytz, Obwald, Nidwald, Zoug, Fribourg, Appenzell Rh.-Int.). Les cantons montrant le déséquilibre le plus manifeste atteignent un taux de 40 ans et plus supérieur ou égal à 60% (Zurich, Berne, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Argovie, Tessin, Valais, Neuchâtel, Jura). Pour le secondaire I, les 40 ans et plus forment partout la majorité avec une moyenne de 62,1% des effectifs, 71,3% pour le canton le plus «âgé» (Tessin).

Quant à la formation générale du secondaire II, les 40 ans et plus y forment le 67,4% des effectifs. Dans trois des vingt-deux cantons ayant livré des données pour ce degré d'enseignement, leur taux passe même au-dessus de 70% (Uri, Tessin, Vaud).

Glossaire

Voir point 4.1 pour: degré d'enseignement, enseignant.

Méthode

Tous les chiffres présentés ci-dessus font référence au degré d'enseignement en tant que catégorie propre. Ainsi, c'est l'ensemble des enseignants actifs sur le degré considéré qui est pris en compte dans le calcul, y compris les personnes exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement.

Voir point 4.2 pour: attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement.

Données

Voir point 4.3 pour: cantons manquants, couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, cantons de Schwytz, Fribourg, Bâle-Ville, Tessin, Valais, Genève et Jura.

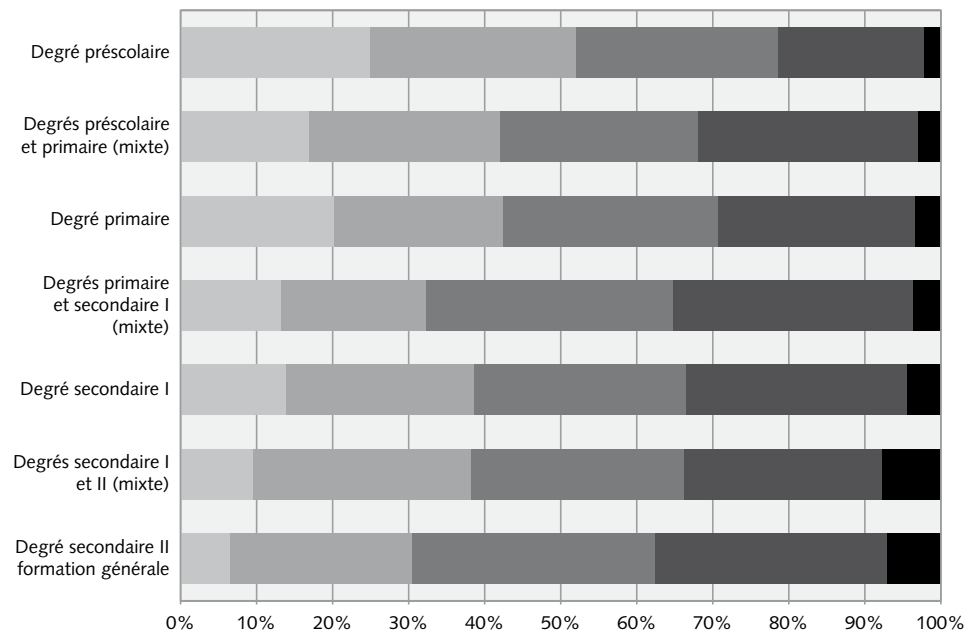
Sources

Administrations cantonales / OFS

Tableau annexe: T2

Pourcentage d'enseignants selon la classe d'âge et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2005/06¹

G 3

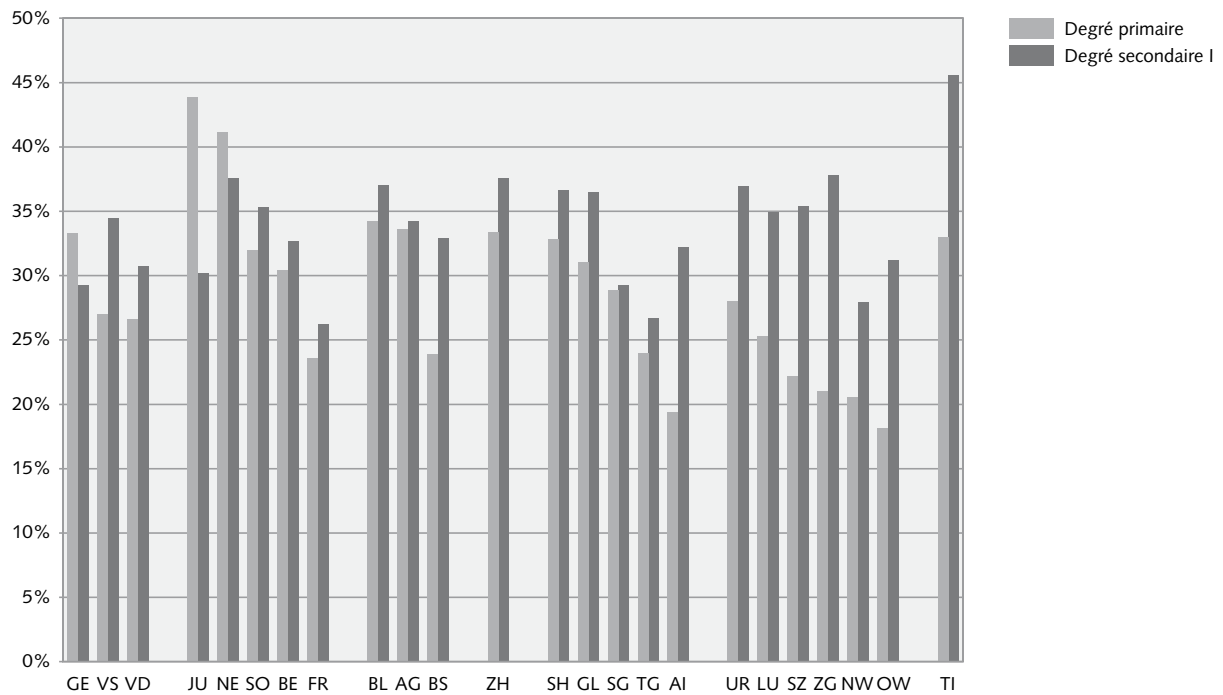


¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans et plus dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06¹

G 4



¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.1.3 Nationalité du corps enseignant

Le corps enseignant est, dans son écrasante majorité, d'origine nationale. Cette constatation vaut pour tous les degrés d'enseignement analysés puisque le taux maximal de personnes étrangères se situe à 6,7%. Même si une légère augmentation des effectifs allochtones tend à se dessiner avec l'élévation du degré d'enseignement, leur proportion ne varie que de 5,2 points entre le degré primaire (1,5%) et la formation générale du degré secondaire II (6,7%).

L'étude de la nationalité du corps enseignant en Suisse touche à plusieurs aspects du système d'éducation. En tant qu'instrument de gestion prévisionnelle des effectifs, elle met en évidence certaines carences en matière de disponibilité sur le marché du travail: une augmentation globale des enseignants d'origine étrangère peut être le signe que les écoles suisses ne produisent pas assez de personnes compétentes pour assurer l'instruction des élèves. A l'identique, un accroissement ciblé de ces mêmes contingents dans une discipline donnée peut être interprété comme une inadéquation entre les qualifications des enseignants indigènes et les besoins du marché de l'éducation; ceci impliquant en retour des adaptations dans la politique de formation, continue ou non, des personnes concernées. Dans une perspective plus large, une augmentation durable des effectifs étrangers pose la question de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'extérieur de la Suisse.

La grande majorité des enseignants actifs dans les degrés d'enseignement analysés ici est d'origine indigène: la proportion de Suisses se monte ainsi à 98,1% au préscolaire où seuls trois cantons sur vingt se situent en-dessous de cette moyenne (Bâle-Ville: 97,9%; Neuchâtel: 97,4%; Genève: 95,6%).

Pour le degré primaire, qui présente le taux d'enseignants suisses le plus haut, leur proportion se monte à 98,5%. Six cantons sur vingt-deux se trouvent en dessous de cette valeur (Bâle-Ville: 97,7%; Bâle-Campagne: 98%; Argovie: 97,4%; Tessin: 97,5%; Neuchâtel: 97,8%; Genève: 95,6%).

C'est avec le degré secondaire I qu'un léger accroissement des effectifs allochtones se dessine puisque la proportion d'enseignants indigènes descend à 94,8%. Six cantons sur vingt-deux se situent en-dessous de ce chiffre (Bâle-Ville: 82,1%; Bâle-Campagne: 92,5%; Appenzell Rh.-Int.: 88,5%; Argovie: 91,8%; Tessin: 94,5%; Genève: 89,7%).

Pour la formation générale du degré secondaire II, le nombre de cantons dont la proportion d'enseignants suisses est inférieure à la moyenne (93,3%) est de sept sur vingt (Uri: 91,2%; Fribourg: 92,2%; Bâle-Ville: 89,4%; Bâle-Campagne: 90,2%; St. Gall: 89,2%; Thurgovie: 88,9%; Tessin: 93%).

Glossaire

Voir point 4.1 pour: degré d'enseignement, enseignant.

Méthode

Tous les chiffres présentés ci-dessus font référence au degré d'enseignement en tant que catégorie propre. Ainsi, c'est l'ensemble des enseignants actifs sur le degré considéré qui est pris en compte dans le calcul, y compris les personnes exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement.

Voir point 4.2 pour: attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement.

Données

Voir point 4.3 pour: cantons manquants, couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, traitement des données manquantes pour la variable «nationalité», cantons de Schwytz, Fribourg, Bâle-Ville, Tessin, Valais, Genève et Jura.

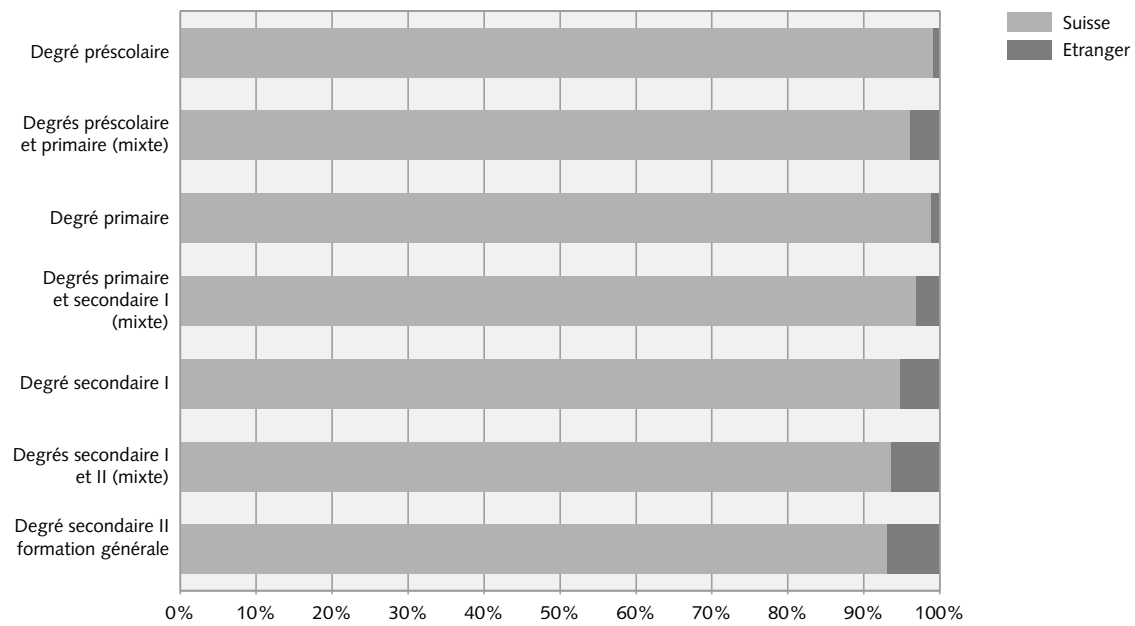
Sources

Administrations cantonales / OFS

Tableau annexe: T3

Pourcentage d'enseignants selon la nationalité et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2005/06¹

G 5

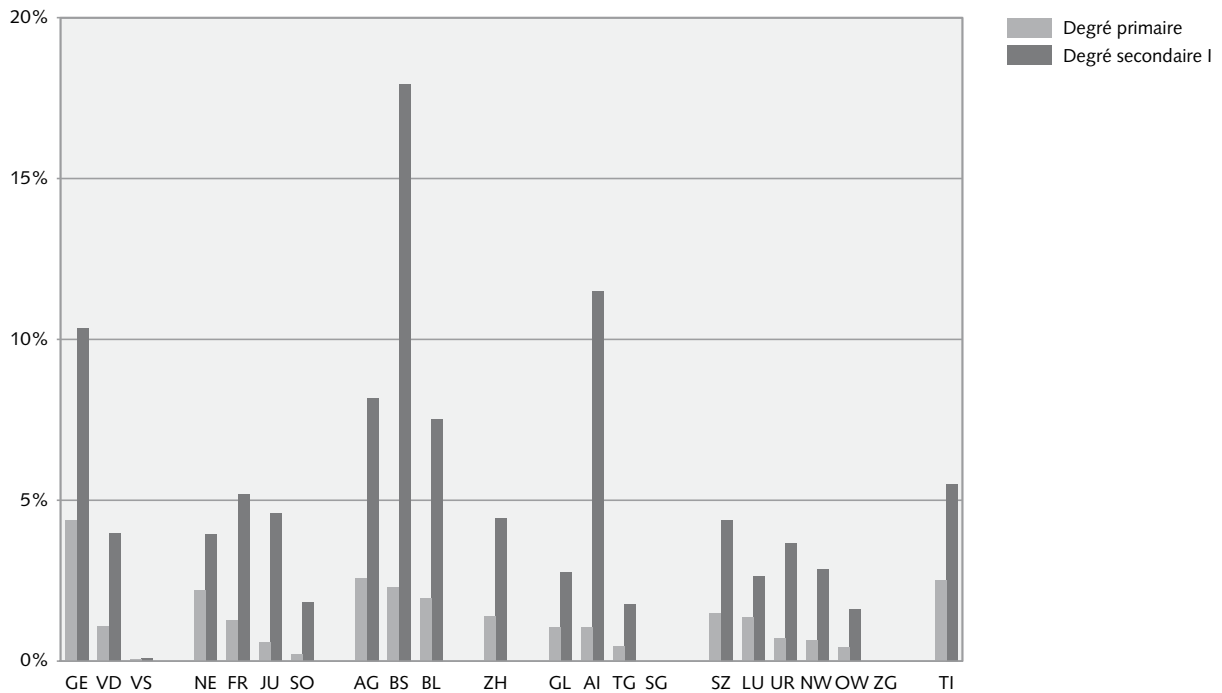


¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Pourcentage d'enseignants étrangers dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06¹

G 6



¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.1.4 Taux d'occupation du corps enseignant

Pour tous les degrés d'enseignement considérés la majorité des enseignants travaille à temps partiel. Ceci est particulièrement vrai de la formation générale du secondaire II où 34,7% seulement des personnes sont occupées à plein temps. Quant à la scolarité obligatoire et à la préscolarité, le taux de plein temps y est respectivement de 42,1% et de 47,1% des enseignants.

Comparé à d'autres secteurs d'activité, l'enseignement comporte une proportion de plein temps nettement inférieure. Cette situation résulte d'une part de la proportion importante de femmes actives dans cette branche et d'autre part de l'organisation particulière de la profession. Cet état de fait est surtout marqué chez les spécialistes de discipline qui sont fortement dépendant de l'offre de cours prévue pendant une année scolaire. Au niveau de la planification des effectifs, la part des temps partiels peut être considérée comme la réserve théorique dont dispose le système éducatif en matière de capacité d'enseignement. Cependant, il faut être conscient qu'il s'agit avant tout d'une réserve conjoncturelle plutôt que structurelle: on ne peut en effet pas partir du principe que la plupart des enseignants à temps partiel cherchent à augmenter durablement leur temps de travail. Ils sont bien plus à envisager comme un appoint stratégique pouvant répondre, à court terme, à une fluctuation des besoins.

D'une manière générale, le pourcentage de personnes occupées à plein temps est d'autant plus bas que le degré d'enseignement est élevé (47,1% pour la préscolarité, 42,1% pour la scolarité obligatoire, 34,7% pour la formation générale du secondaire II).

En comparaison intercantonale, ce constat cache cependant de fortes différences. Pour la préscolarité, la proportion d'enseignants à plein temps varie entre 18,6% (Bâle-Campagne) et 68,2% (Appenzell Rh.-Int.); pour le primaire, elle oscille entre 21,6% (Bâle-Ville) et 63,9% (Genève) et pour le secondaire I entre 23% (Bâle-Ville) et 64,4% (Appenzell Rh.-Int.). La formation générale du secondaire II présente, quant à elle, un temps partiel majoritaire dans vingt des vingt-deux cantons analysés. Pour le Tessin et le Valais, le plein temps domine avec respectivement 51,8% et 50,9% des personnes occupées.

En ce qui concerne la répartition des taux d'occupation selon le sexe, et pour tous les degrés d'enseignement considérés, les hommes travaillent proportionnellement plus souvent à plein temps que les femmes. A noter que le phénomène expliqué plus haut (diminution du plein temps au fur et à mesure que le degré d'enseignement s'élève) est vérifié pour les deux sexes: si le 76,4% des hommes travaillent à plein temps au préscolaire, ils ne sont plus que 47,4% à le faire au secondaire II, formation générale. Quant aux femmes, 45,6% d'entre elles sont occupées à plein temps au préscolaire contre 16,4% au secondaire II, formation générale.

Glossaire

Voir point 4.1 pour: degré d'enseignement, enseignant, enseignant à plein temps.

Méthode

Tous les chiffres présentés ci-dessus font référence au degré d'enseignement en tant que catégorie propre. Ainsi, c'est l'ensemble des enseignants actifs sur le degré considéré qui est pris en compte dans le calcul, y compris les personnes exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement.

Voir point 4.2 pour: attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement.

Données

Voir point 4.3 pour: cantons manquants, couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, cantons de Zurich, Schwytz, Fribourg, Bâle-Ville, Tessin, Valais, Genève et Jura.

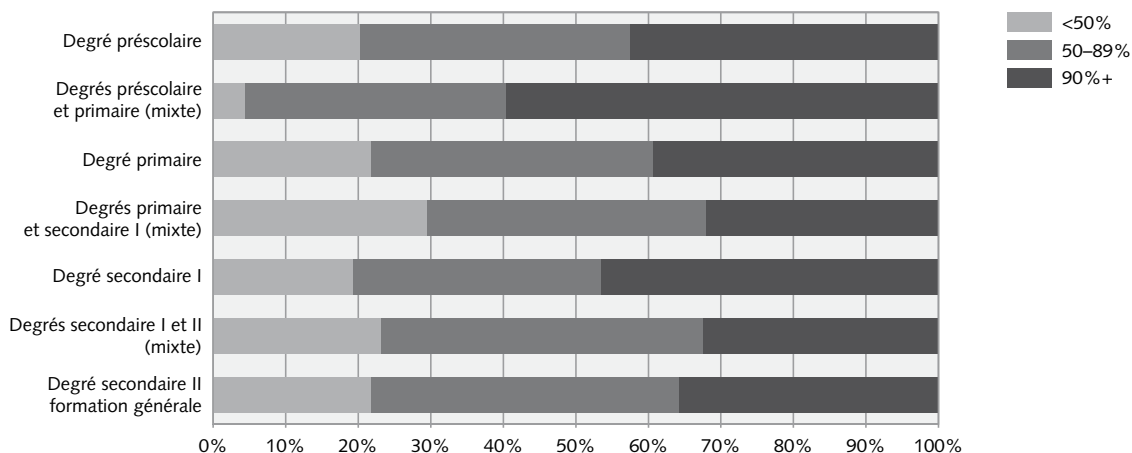
Sources

Administrations cantonales / OFS

Tableau annexe: T4

Pourcentage d'enseignants selon le taux d'activité et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2005/06¹

G 7

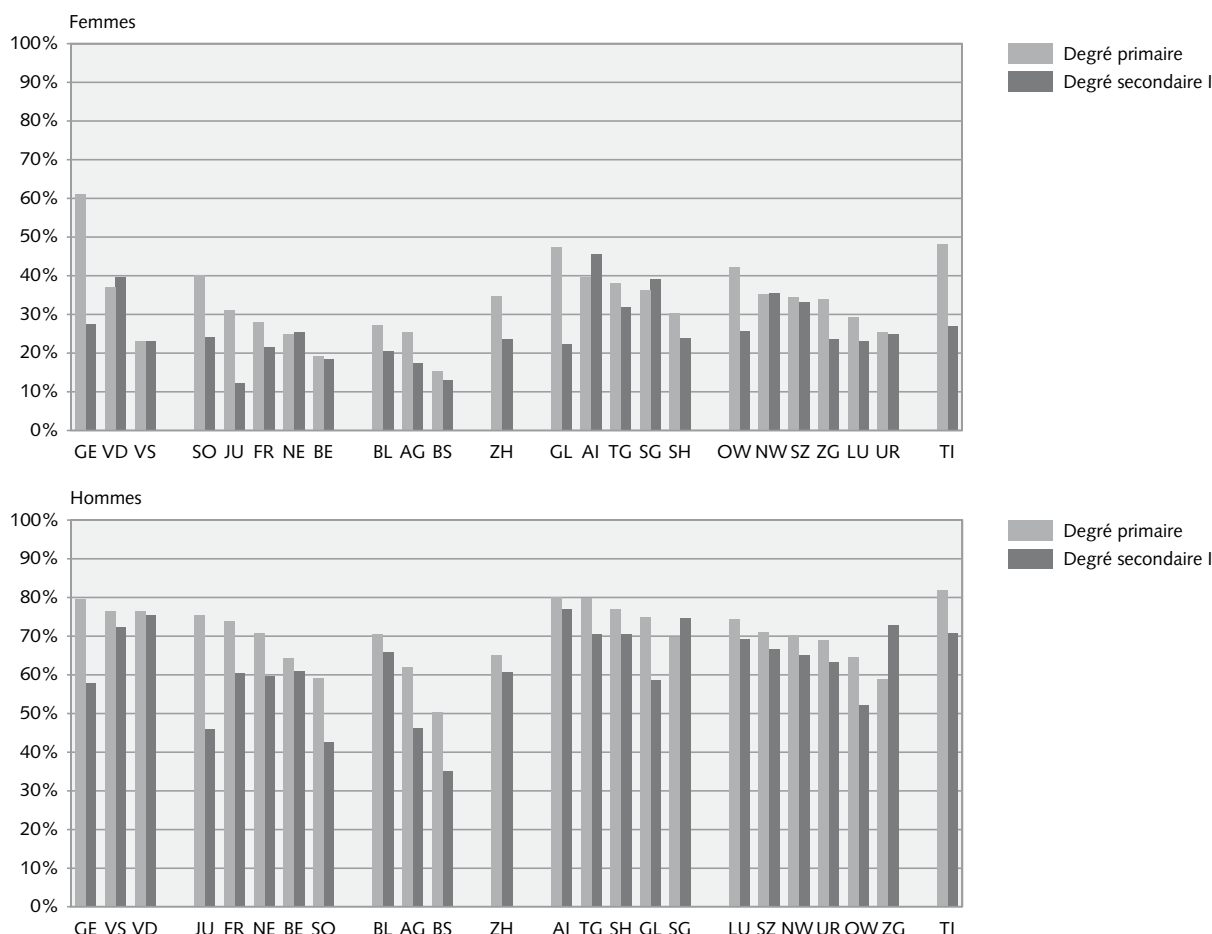


¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Pourcentage d'enseignants travaillant à plein temps dans la scolarité obligatoire selon le sexe et le canton (écoles publiques), en 2005/06¹

G 8



¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.2 Prestations d'enseignement

3.2.1 Nombre d'élèves par classe et par enseignant

D'une manière générale, plus le degré d'enseignement augmente, plus le nombre d'élèves par équivalent plein temps d'un enseignant diminue. Ce rapport passe ainsi de 13,9 élèves par équivalent plein temps pour la scolarité obligatoire à 10,5 pour la formation générale du secondaire II. Le nombre d'élèves par classe présente, quant à lui, une grande stabilité puisqu'il se situe entre 19,5 pour le degré primaire et 19,2 pour le degré secondaire I.

La mise en relation des deux principaux acteurs du système éducatif – les élèves et les enseignants – ainsi que la taille moyenne des classes permet d'analyser les conditions dans lesquelles l'enseignement s'effectue. Le nombre d'élèves par enseignant plein temps, calculé sur un degré donné, détermine le taux d'encadrement ou, en d'autres termes, propose une mesure du temps que l'enseignant peut théoriquement consacrer à chaque élève. C'est ici l'accès d'un élève à la ressource «enseignant» qui est traité. Le taux d'encadrement est directement influencé par les décisions politiques concernant la taille des classes, par la politique financière menée en matière d'éducation et plus généralement par l'organisation de la formation. Quant à l'effectif des classes, il dépend principalement de facteurs financiers, organisationnels et démographiques.

Le nombre d'élèves par équivalent plein temps d'un enseignant dépend fortement du degré d'enseignement. Ainsi, plus ce dernier est élevé, plus le nombre d'élèves diminue (15,2 dans le primaire, 12,3 dans le secondaire I et 10,5 dans la formation générale du secondaire II). Cette tendance est largement partagée au sein des cantons analysés puisque seuls cinq d'entre eux (Zurich, Berne, Appenzell Rh.-Int., Vaud, Jura) s'en écartent.

Le détail de l'analyse par degré d'enseignement selon le canton révèle que l'écart entre les deux cantons délimitant les extrêmes du taux d'encadrement se situe entre 5,9 et 7,2 élèves. Pour le primaire, 7 élèves séparent ainsi le canton offrant le plus haut taux d'encadrement de celui offrant le taux le plus bas (Nidwald: 12,7; Soleure: 19,7). Cet écart passe à 5,9 élèves pour le secondaire I (Genève: 9,3; Soleure: 15,2) et à 7,2 élèves pour la formation générale du secondaire II (St. Gall: 7,9; Zurich: 15,1).

Quant au nombre d'élèves par classe, il présente une grande stabilité puisqu'il est compris dans une fourchette allant de 19,5 à 19,2 élèves pour la scolarité obligatoire.

Glossaire

Voir point 4.1 pour: classe, degré d'enseignement, prestation d'enseignement.

Méthode

Voir point 4.2 pour: calcul des équivalents plein temps.

Données

Pour le nombre d'élèves par classe, les moyennes ont été calculées sur la base des mêmes cantons que ceux disponibles pour le calcul du nombre d'élèves par enseignant plein temps.

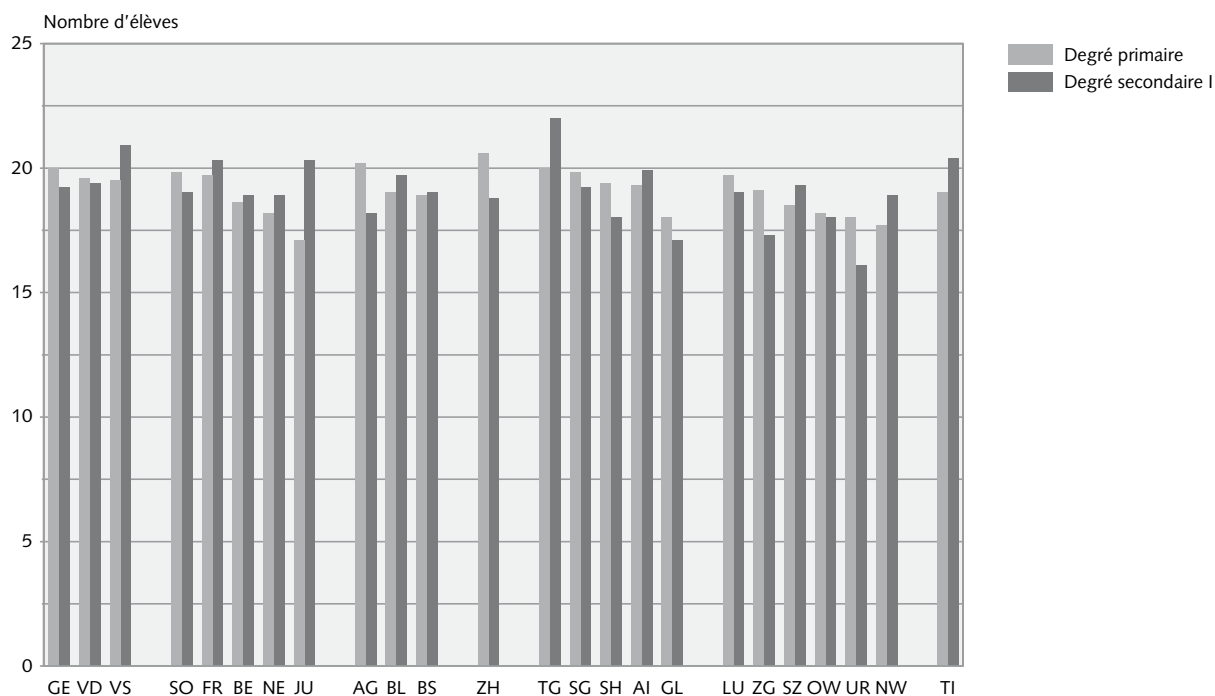
Voir point 4.3 pour: cantons manquants, couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, cantons de Zurich, Lucerne, Schwytz, Glaris, Fribourg, Bâle-Ville, Tessin, Valais, Genève et Jura.

Source

Administrations cantonales / OFS
Tableaux annexes: T5, T6

Taille moyenne des classes dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06¹

G 9

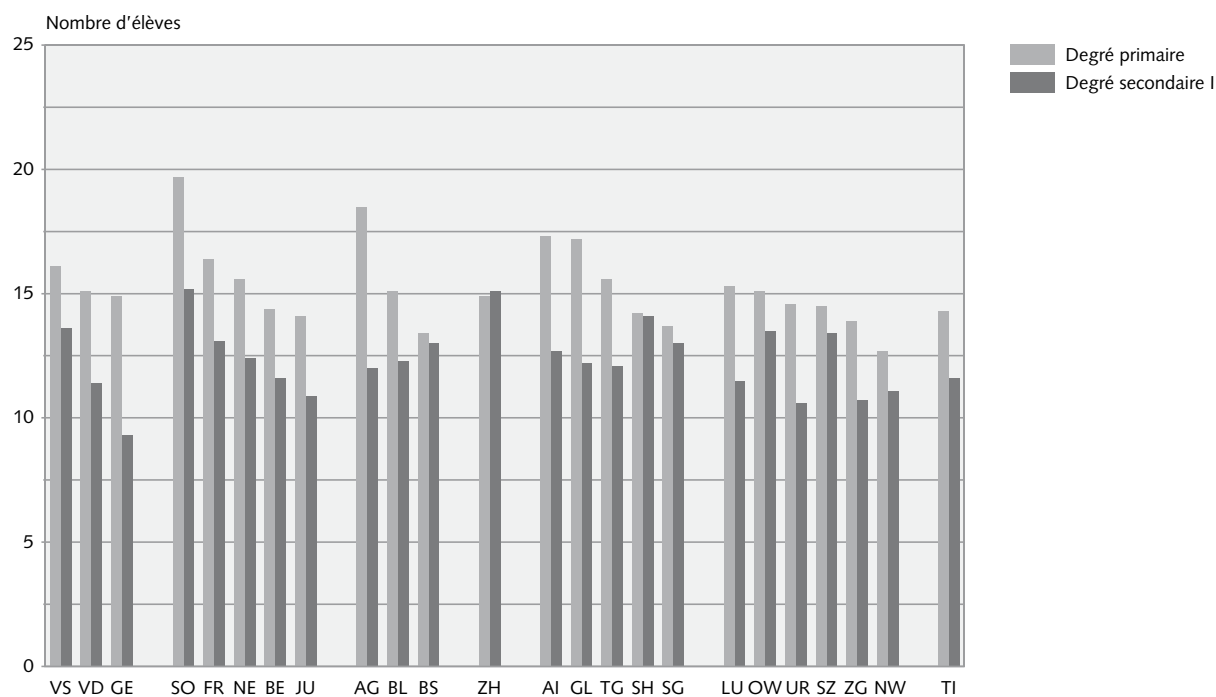


¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Elèves par équivalent plein temps d'un enseignant dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2005/06¹

G 10



¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

4 Annexes

4.1 Glossaire

Classe

Groupe d'élèves instruits principalement en commun.

Degré d'enseignement

Etape du programme d'enseignement normal portant sur plusieurs années scolaires. L'articulation utilisée sur le plan suisse et international est la suivante:

- degré préscolaire
- degré primaire
- degré secondaire I
- degré secondaire II
- degré tertiaire

Degré préscolaire

Comprend les structures qui préparent les enfants à suivre la scolarité obligatoire.

Degré primaire

Inclut les quatre à six premières années de la scolarité obligatoire et s'achève au moment de la première sélection des élèves selon leurs performances.

Degré secondaire I

Fait suite au degré primaire et s'achève avec la fin de la scolarité obligatoire. On y trouve trois types d'enseignement:

- écoles à exigences élémentaires: admission libre;
- écoles à exigences étendues: les élèves doivent répondre aux critères de sélection correspondants;
- écoles sans sélection: ne prévoient pas de sélection sur la base des résultats scolaires.

Degré secondaire II

Constitue la première phase de la scolarité postobligatoire et comprend des filières de formation générale et des filières de formation professionnelle.

Ecoles à programme d'enseignement spécial

Comprend les écoles des degrés primaire et secondaire I dont le programme d'enseignement s'écarter du programme normal.

Enseignant

Personne qui enseigne.

Enseignant à plein temps

Tout enseignant employé à 90% au moins d'un poste à plein temps pendant une année scolaire complète est considéré comme travaillant à plein temps.

Enseignement

Communication directe visant la transmission des connaissances. Il se distingue d'autres activités telles que la thérapie par le fait qu'il correspond à l'offre normale des écoles indiquées dans les programmes, horaires, certificats, etc.

Prestation d'enseignement

Enseignement mesuré en heures hebdomadaires.

Type d'enseignement

Ensemble d'écoles d'un degré donné défini par l'unité du contenu de leurs filières resp. leurs programmes.

Type d'enseignant

Généraliste: enseigne toutes les disciplines.
Spécialiste de discipline: enseigne une seule discipline.
Spécialiste de groupe de branches: enseigne plusieurs disciplines.

4.2 Méthode

Attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement

Les personnes travaillant sur plusieurs degrés ou types d'enseignement ont été assignées à un ou deux degré(s) ou type d'enseignement particulier(s) selon les principes suivants:

- à une catégorie mixte (ex: degrés préscolaire et primaire) si la personne travaille sur deux degrés ou types d'enseignement adjacents;
- au degré ou type d'enseignement auquel l'activité principale (taux d'activité le plus élevé) est effectuée si la personne travaille sur plus de deux degrés ou types d'enseignement ou si les degrés ou types d'enseignement ne sont pas directement adjacents;
- au degré ou type d'enseignement auquel l'activité pure principale (ex: degré préscolaire) est effectuée si la personne accomplit d'autres activités non répartissables suivant le degré ou type d'enseignement.

Seules les activités auxquelles un volume d'activité et une référence plein temps ont été attribués sont prises en compte dans les calculs de répartition des personnes.

Calcul des équivalents plein temps

Les équivalents plein temps correspondent aux postes complets tels qu'ils sont définis dans chaque canton, pour chaque degré et type d'enseignement. Les volumes d'activité des personnes à temps partiel sont convertis en équivalents plein temps selon l'exemple suivant: une personne travaillant à 50% est égale à un demi équivalent plein temps.

Pour les enseignants actifs sur plusieurs degrés, les volumes d'activité sont estimés pour chaque degré d'enseignement. La répartition est effectuée, pour chaque canton, sur la base du nombre des élèves par degré.

4.3 Données

Cantons manquants

Les cantons d'Appenzell Rh.-Ext. et des Grisons ne livreront pas de données avant l'année scolaire 2006/07.

Couverture statistique des degrés d'enseignement

Vingt-trois cantons ont fourni des données pour le degré préscolaire.

Vingt-quatre cantons ont fourni des données pour le degré primaire et pour le degré secondaire I.

Vingt-deux cantons ont fourni des données pour le degré secondaire II, formation générale.

Dix-sept cantons ont fourni des données pour le degré secondaire II, formation professionnelle initiale.

Ecoles à programme d'enseignement spécial

En raison de la complexité et de l'hétérogénéité des situations au niveau de l'enseignement spécial, une analyse détaillée du contenu de ces données a dû être abandonnée pour l'année scolaire 2005/06. Différentes méthodes permettant de les représenter de manière adéquate sont actuellement en cours d'analyse.

Nationalité: données manquantes

Les cantons dont la proportion de données manquantes est supérieure à 20% sont exclus des calculs portant sur le total des cantons reçus. Pour la préscolarité, il s'agit de Zurich, Berne et Schaffhouse. Pour le primaire et pour le secondaire I, il s'agit de Berne et Schaffhouse. Pour la formation générale du secondaire II, il s'agit de Berne et Vaud.

Canton de Zurich

Taux d'occupation: les enseignants pour lesquels le taux d'occupation est inconnu travaillent tous à 50% au moins. Ils représentent le 10,7% du total cantonal de la préscolarité. Pour le calcul des indicateurs, les effectifs ont été attribués à la catégorie temps partiel ou plein temps selon l'hypothèse suivante: les personnes concernées ont le même profil d'activité que le reste des enseignants du même degré d'enseignement.

Equivalents plein temps: en raison de difficultés de répartition de certaines activités, les équivalents plein temps du secondaire I et de la formation générale du secondaire II ont été ventilés dans ces degrés d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton de Lucerne

Equivalents plein temps: une distinction entre le gymnase du secondaire I et le gymnase du secondaire II n'étant pas possible, les équivalents plein temps ont été ventilés dans les deux degrés suivant le nombre d'élèves de chaque degré d'enseignement.

Canton de Schwytz

Enseignants du degré secondaire II: les effectifs des enseignants actifs au degré secondaire II sans précision du type d'enseignement (formation générale ou professionnelle), ont été ventilés dans ces différents types d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton de Glaris

Equivalents plein temps: en raison de difficultés de répartition de certaines activités, les équivalents plein temps du secondaire I et de la formation générale du secondaire II ont été ventilés dans ces degrés d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton de Fribourg

Enseignants du degré secondaire II: les effectifs des enseignants actifs au degré secondaire II sans précision du type d'enseignement (formation générale ou professionnelle), ont été ventilés dans ces différents types d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton de Bâle-Ville

Enseignants du degré secondaire II: les effectifs des enseignants actifs au degré secondaire II sans précision du type d'enseignement (formation générale ou professionnelle), ont été ventilés dans ces différents types d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton du Tessin

Enseignants du degré secondaire II: les effectifs des enseignants actifs au degré secondaire II sans précision du type d'enseignement (formation générale ou professionnelle), ont été ventilés dans ces différents types d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton du Valais

Enseignants du degré secondaire II: les effectifs des enseignants actifs au degré secondaire II sans précision du type d'enseignement (formation générale ou professionnelle), ont été ventilés dans ces différents types d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton de Genève

Enseignants du degré secondaire II, formation générale: les effectifs des enseignants actifs au degré secondaire II sans précision du type d'enseignement (formation générale ou professionnelle), ont été ventilés dans ces différents types d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Distinction degré préscolaire / degré primaire: l'enseignement primaire est organisé sur quatre années pour le cycle élémentaire – 1^{ère} enfantine à 2^{ème} primaire – et sur quatre années pour le cycle moyen – 3^{ème} à 6^{ème} primaire. La répartition des équivalents plein temps selon les degrés préscolaire et primaire a été artificiellement créée à des fins de comparaison intercantonale sur la base du nombre d'élèves de chaque degré d'enseignement.

Canton du Jura

Enseignants du degré secondaire II, formation générale: les effectifs des enseignants actifs au degré secondaire II sans précision du type d'enseignement (formation générale ou professionnelle), ont été ventilés dans ces différents types d'enseignement selon le nombre d'élèves.

4.4 Caractéristiques recensées

La statistique des enseignants relève, de manière **obligatoire**, les caractéristiques suivantes:

- pour la personne: le sexe, l'âge, l'état-civil, la nationalité et la réduction d'activité (réduction, en heures hebdomadaires, de la charge d'enseignement payée par l'employeur sans obligation de reprendre d'autres activités au sein du système de formation);
- pour l'enseignement: le statut de l'enseignant (description de la forme juridique du contrat de travail), le type d'enseignant (distinction entre généralistes, spécialistes de groupe de branches et spécialistes de discipline), le degré ou type d'enseignement, la branche, l'école, le volume d'activité (en heures hebdomadaires) et la référence plein temps (en heures hebdomadaires).

La statistique des enseignants relève encore certaines caractéristiques pour lesquelles le renseignement est **facultatif**. Il s'agit du nombre d'années de service, des deux derniers diplômes obtenus en relation avec l'activité pédagogique, du (des) lieu(x) où ces deux formations ont été suivies et des années d'obtention des diplômes.

Tableaux 2005/06

T 1a Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le sexe (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré préscolaire			Degrés préscolaire et primaire (mixte)			Degré primaire			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Sans information
Total ¹	9 054	112	8 942	3 202	481	2 721	34 513	7 421	27 091	1
ZH	1 751	12	1 739	26	2	24	6 375	1 397	4 978	0
BE	1 431	10	1 421	103	0	103	5 495	1 062	4 433	0
LU	437	1	436	17	0	17	2 037	436	1 601	0
UR	37	0	37	9	1	8	236	80	156	0
SZ	172	0	172				868	257	611	0
OW	29	1	28	2	0	2	188	47	141	0
NW	41	0	41	23	1	22	262	84	178	0
GL	52	0	52	4	0	4	188	56	132	0
ZG	144	2	142				644	146	497	1
FR	323	0	323	9	0	9	1 715	351	1 364	0
SO	299	0	299	27	0	27	953	280	673	0
BS	291	17	274				563	108	455	0
BL	468	4	464	22	2	20	1 229	257	972	0
SH	117	1	116				469	83	386	0
AR										
AI	22	0	22				96	29	67	0
SG	757	37	720				3 106	781	2 325	0
GR										
AG							1 888	381	1 507	0
TG	370	1	369	1	0	1	1 467	332	1 135	0
TI	453	5	448	139	59	80	1 186	368	818	0
VD	1 119	17	1 102	54	0	54	2 406	142	2 264	0
VS	379	1	378	27	1	26	1 731	471	1 260	0
NE	245	3	242	22	0	22	929	151	778	0
GE				2 699	415	2 284				
JU	117	0	117	18	0	18	482	122	360	0

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 1b Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le sexe (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré primaire et secondaire I (mixte)			Degré secondaire I				Degrés secondaire I et II (mixte)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Sans information	Total	Hommes	Femmes
Total ¹	3 749	893	2 856	2 6411	13 710	12 700	1	4 079	2 356	1 723
ZH	1	0	1	1 818	1 221	597	0	2 123	1 202	921
BE	1 260	466	794	3 050	1 629	1 421	0	465	306	159
LU	740	215	525	1 137	624	513	0	18	7	11
UR	37	9	28	112	74	38	0	70	40	30
SZ	69	20	49	365	244	121	0	137	91	46
OW	41	4	37	99	73	26	0	49	38	11
NW	31	9	22	133	80	53	0	47	26	21
GL	1	0	1	119	83	36	0	61	40	21
ZG	46	2	44	303	194	109	0			
FR	21	2	19	1 080	503	577	0	39	20	19
SO	24	8	16	674	369	305	0	294	186	108
BS	52	1	51	843	404	439	0	14	6	8
BL	31	3	28	1 246	651	595	0	14	8	6
SH				243	159	84	0			
AR										
AI	2	1	1	78	46	32	0	7	5	2
SG				1 758	902	856	0			
GR										
AG	984	61	923	3 655	1 847	1 808	0			
TG	41	6	35	922	495	427	0			
TI	69	41	28	1 253	630	623	0	59	29	30
VD	202	19	183	3 927	1 785	2 142	0			
VS	48	16	32	1 004	549	455	0	19	11	8
NE	43	10	33	971	475	496	0			
GE				1 588	668	919	1	288	129	159
JU	6	0	6	33	5	28	0	375	212	163

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 1c Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le sexe (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré secondaire II: formation générale				Degré secondaire II: formation professionnelle initiale			Impossible à définir selon le degré d'enseignement			Total de tous les degrés d'enseignement			
	Total	Hommes	Femmes	Sans information	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Sans information
Total ¹	8 710	5 184	3 523	3	8 133	5 379	2 754	1 051	319	732	98 902	35 855	63 042	5
ZH	54	31	23	0	2 238	1 454	784				14 386	5 319	9 067	0
BE	715	446	269	0							12 519	3 919	8 600	0
LU	695	461	234	0	514	380	134				5 595	2 124	3 471	0
UR					42	29	13	4	3	1	547	236	311	0
SZ	32	18	14	0	164	124	40				1 807	754	1 053	0
OW					53	35	18				461	198	263	0
NW	20	13	7	0	52	34	18				609	247	362	0
GL					134	58	76				559	237	322	0
ZG											1 137	344	792	1
FR	518	276	242	0	375	231	144				4 080	1 383	2 697	0
SO	35	19	16	0	410	265	145	413	8	405	3 129	1 135	1 994	0
BS	442	275	167	0	380	260	120	283	125	158	2 868	1 196	1 672	0
BL	611	357	254	0	222	167	55	340	174	166	4 183	1 623	2 560	0
SH											829	243	586	0
AR														
AI	13	7	6	0							218	88	130	0
SG	600	414	186	0	949	588	361				7 170	2 722	4 448	0
GR														
AG	647	389	258	0	700	507	193				7 874	3 185	4 689	0
TG	361	228	133	0							3 162	1 062	2 100	0
TI	734	471	263	0	660	428	232				4 553	2 031	2 522	0
VD	1 081	634	444	3							8 789	2 597	6 189	3
VS	492	308	184	0	488	334	154				4 188	1 691	2 497	0
NE	284	167	117	0							2 494	806	1 688	0
GE	1 369	665	704	0	741	477	264	11	9	2	6 696	2 363	4 332	1
JU	7	5	2	0	11	8	3				1 049	352	697	0

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 2a Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la classe d'âge (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré préscolaire							Degrés préscolaire et primaire (mixte)					
	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Ohne Angabe	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+
Total ¹	9 054	2 240	2 441	2 394	1 729	190	60	3 202	542	802	836	929	93
ZH	1 751	411	440	372	400	68	60	26	4	8	7	7	0
BE	1 431	347	424	388	235	37	0	103	34	25	28	12	4
LU	437	168	133	83	50	3	0	17	8	5	3	1	0
UR	37	14	8	11	3	1	0	9	1	3	2	3	0
SZ	172	62	44	36	29	1	0						
OW	29	13	9	6	1	0	0	2	2	0	0	0	0
NW	41	18	11	9	1	2	0	23	2	11	5	5	0
GL	52	18	14	11	7	2	0	4	1	1	2	0	0
ZG	144	52	44	24	20	4	0						
FR	323	81	102	87	52	1	0	9	4	0	4	1	0
SO	299	91	71	75	57	5	0	27	9	7	9	2	0
BS	291	42	95	77	72	5	0						
BL	468	92	128	117	112	19	0	22	5	4	9	2	2
SH	117	18	36	33	26	4	0						
AR													
AI	22	6	4	7	5	0	0						
SG	757	265	192	163	127	10	0						
GR													
AG													
TG	370	143	87	73	62	5	0	1	0	0	1	0	0
TI	453	106	113	149	82	3	0	139	5	19	50	60	5
VD	1 119	171	283	389	266	10	0	54	11	15	18	9	1
VS	379	72	110	147	47	3	0	27	7	10	7	3	0
NE	245	35	62	86	57	5	0	22	5	3	10	3	1
GE								2 699	439	686	676	818	80
JU	117	15	31	51	18	2	0	18	5	5	5	3	0

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 2b Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la classe d'âge (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré primaire							Degrés primaire et secondaire I (mixte)					
	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Sans information	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+
Total ¹	34 513	6 990	7 652	9 776	8 941	1153	1	3 749	496	717	1 217	1 182	137
ZH	6 375	1 186	1 351	1 708	1 803	327	0	1	0	0	0	1	0
BE	5 495	937	1 181	1 704	1 493	180	0	1 260	195	272	393	370	30
LU	2 037	622	476	514	357	68	0	740	83	152	224	257	24
UR	236	46	50	72	54	14	0	37	8	8	13	7	1
SZ	868	205	231	237	177	18	0	69	18	21	17	10	3
OW	188	66	37	47	31	7	0	41	7	7	23	3	1
NW	262	71	64	72	47	8	0	31	9	9	8	4	1
GL	188	50	26	52	51	9	0	1	1	0	0	0	0
ZG	644	169	180	164	111	19	1	46	5	9	17	12	3
FR	1 715	431	442	436	370	36	0	21	8	3	5	4	1
SO	953	175	198	268	273	39	0	24	6	2	9	7	0
BS	563	107	174	159	112	11	0	52	0	6	22	22	2
BL	1 229	205	274	323	386	41	0	31	3	4	16	7	1
SH	469	82	98	135	132	22	0						
AR													
AI	96	25	26	27	15	3	0	2	0	1	0	1	0
SG	3 106	697	661	852	778	118	0						
GR													
AG	1 888	416	371	542	513	46	0	984	102	150	325	356	51
TG	1 467	389	309	416	303	50	0	41	10	6	16	7	2
TI	1 186	214	249	358	346	19	0	69	3	10	26	24	6
VD	2 406	453	629	694	598	32	0	202	33	36	64	63	6
VS	1 731	240	371	643	459	18	0	48	3	14	23	8	0
NE	929	134	199	212	334	50	0	43	2	7	13	16	5
GE													
JU	482	70	55	141	198	18	0	6	0	0	3	3	0

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 2c Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la classe d'âge (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré secondaire I							Degrés secondaire I et II (mixte)						Degré secondaire II: formation générale							
	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Sans inform.	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Sans inform.	
Total ¹	26 411	3 683	6 514	7 378	7 680	1 155	1	4 079	386	1 169	1 149	1 062	313	8 710	567	2 088	2 792	2 643	617	3	
ZH	1 818	267	456	416	573	106	0	2 123	144	587	591	587	214	54	1	15	13	21	4	0	
BE	3 050	522	635	885	874	134	0	465	50	125	136	123	31	715	55	165	235	214	46	0	
LU	1 137	179	304	280	310	64	0	18	1	2	8	6	1	695	33	206	236	150	70	0	
UR	112	15	27	26	39	5	0	70	4	13	24	20	9								
SZ	365	53	92	88	115	17	0	137	6	38	36	41	16	32	3	7	8	11	3	0	
OW	99	11	22	24	35	7	0	49	5	15	16	9	4								
NW	133	23	33	37	33	7	0	47	2	17	14	14	0	20	0	3	6	8	3	0	
GL	119	12	34	22	41	10	0	61	4	16	26	11	4								
ZG	303	34	87	65	95	22	0														
FR	1 080	217	287	284	271	21	0	39	19	9	9	2	0	518	47	143	172	131	25	0	
SO	674	130	159	148	204	32	1	294	23	71	93	85	22	35	2	12	12	8	1	0	
BS	843	85	226	260	240	32	0	14	3	5	3	3	0	442	28	119	119	138	38	0	
BL	1 246	151	284	345	401	65	0	14	2	5	3	3	1	611	43	138	225	173	32	0	
SH	243	37	56	61	79	10	0														
AR																					
AI	78	14	22	16	21	5	0	7	1	2	3	1	0	13	0	4	7	0	2	0	
SG	1 758	296	411	537	453	61	0							600	42	158	165	164	71	0	
GR																					
AG	3 655	483	857	1 132	987	196	0							647	37	186	208	169	47	0	
TG	922	157	269	248	198	50	0							361	22	101	118	90	30	0	
TI	1 253	88	261	315	554	35	0	59	10	24	15	10	0	734	39	151	252	266	26	0	
VD	3 927	463	1 062	1 203	1 110	89	0							1 081	44	230	383	359	62	3	
VS	1 004	122	253	272	337	20	0	19	1	11	3	3	1	492	35	120	176	148	13	0	
NE	971	131	237	243	284	76	0							284	24	71	76	91	22	0	
GE	1 588	191	431	459	416	91	0	288	56	130	60	39	3	1 369	112	257	378	500	122	0	
JU	33	2	9	12	10	0	0	375	55	99	109	105	7	7	0	2	3	2	0	0	

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 2d Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la classe d'âge (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré secondaire II: formation professionnelle initiale							Impossible à définir selon le degré d'enseignement						Total de tous les degrés d'enseignement							
	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Sans inform.	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Sans inform.	
Total ¹	8 133	364	1 835	2 907	2 471	555	1	1 051	100	265	315	313	58	98 902	15 368	23 483	28 764	26 950	4 271	66	
ZH	2 238	59	465	729	793	192	0							14 386	2 072	3 322	3 836	4 185	911	60	
BE														12 519	2 140	2 827	3 769	3 321	462	0	
LU	514	18	135	189	137	35	0							5 595	1 112	1 413	1 537	1 268	265	0	
UR	42	1	6	17	14	4	0	4	0	0	1	3	0	547	89	115	166	143	34	0	
SZ	164	9	43	60	36	16	0							1 807	356	476	482	419	74	0	
OW	53	3	20	13	14	3	0							461	107	110	129	93	22	0	
NW	52	1	13	20	12	6	0							609	126	161	171	124	27	0	
GL	134	13	38	35	36	12	0							559	99	129	148	146	37	0	
ZG														1 137	260	320	270	238	48	1	
FR	375	45	105	133	79	13	0							4 080	852	1 091	1 130	910	97	0	
SO	410	14	72	150	124	50	0	413	46	93	109	138	27	3 129	496	685	873	898	176	1	
BS	380	10	58	149	136	26	1	283	35	87	77	77	7	2 868	310	770	866	800	121	1	
BL	222	9	41	96	68	8	0	340	19	85	126	88	22	4 183	529	963	1 260	1 240	191	0	
SH														829	137	190	229	237	36	0	
AR																					
AI														218	46	59	60	43	10	0	
SG	949	39	208	380	260	62	0							7 170	1 339	1 630	2 097	1 782	322	0	
GR																					
AG	700	31	150	252	217	50	0							7 874	1 069	1 714	2 459	2 242	390	0	
TG														3 162	721	772	872	660	137	0	
TI	660	34	183	234	192	17	0							4 553	499	1 010	1 399	1 534	111	0	
VD														8 789	1 175	2 255	2 751	2 405	200	3	
VS	488	20	128	197	133	10	0							4 188	500	1 017	1 468	1 138	65	0	
NE														2 494	331	579	640	785	159	0	
GE	741	58	166	250	216	51	0	11	0	0	2	7	2	6 696	856	1 670	1 825	1 996	349	0	
JU	11	0	4	3	4	0	0							1 049	147	205	327	343	27	0	

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 3a Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la nationalité (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré préscolaire				Degrés préscolaire et primaire (mixte)				Degré primaire			
	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Sans information
Total ¹	9 054	6 510	50	2 494	3 202	3 031	122	49	34 513	32 092	329	2 092
ZH	1 751	0	0	1 751	26	24	2	0	6 375	6 288	87	0
BE	1 431	757	3	671	103	54	0	49	5 495	3 651	8	1 836
LU	437	434	3	0	17	17	0	0	2 037	2 009	28	0
UR	37	37	0	0	9	9	0	0	236	234	2	0
SZ	172	172	0	0					868	856	12	0
OW	29	29	0	0	2	2	0	0	188	188	0	0
NW	41	41	0	0	23	22	1	0	262	262	0	0
GL	52	52	0	0	4	4	0	0	188	186	2	0
ZG	144	144	0	0					644	644	0	0
FR	323	320	3	0	9	9	0	0	1 715	1 693	22	0
SO	299	296	3	0	27	27	0	0	953	951	2	0
BS	291	285	6	0					563	551	12	0
BL	468	462	5	1	22	22	0	0	1 229	1 199	24	6
SH	117	45	1	71					469	202	19	248
AR												
AI	22	22	0	0					96	94	1	1
SG	757	757	0	0					3 106	3 106	0	0
GR												
AG									1 888	1 846	42	0
TG	370	369	1	0	1	1	0	0	1 467	1 460	7	0
TI	453	447	6	0	139	139	0	0	1 186	1 170	16	0
VD	1 119	1 108	11	0	54	53	1	0	2 406	2 384	21	1
VS	379	379	0	0	27	27	0	0	1 731	1 730	1	0
NE	245	238	7	0	22	22	0	0	929	909	20	0
GE					2 699	2 581	118	0				
JU	117	116	1	0	18	18	0	0	482	479	3	0

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 3b Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la nationalité (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degrés primaire et secondaire I (mixte)				Degré secondaire I				Degrés secondaire I et II (mixte)			
	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Sans information
Total ¹	3 749	3 283	79	387	26 411	23 946	1 249	1 216	4 079	3 737	240	102
ZH	1	1	0	0	1 818	1 787	31	0	2 123	1 979	144	0
BE	1 260	871	2	387	3 050	1 942	21	1 087	465	354	10	101
LU	740	730	10	0	1 137	1 098	39	0	18	17	1	0
UR	37	37	0	0	112	110	2	0	70	64	6	0
SZ	69	67	2	0	365	351	14	0	137	128	9	0
OW	41	40	1	0	99	96	2	1	49	49	0	0
NW	31	30	1	0	133	129	4	0	47	45	1	1
GL	1	1	0	0	119	116	3	0	61	59	2	0
ZG	46	46	0	0	303	303	0	0				
FR	21	21	0	0	1 080	1 023	57	0	39	37	2	0
SO	24	24	0	0	674	658	16	0	294	292	2	0
BS	52	50	2	0	843	685	158	0	14	11	3	0
BL	31	30	1	0	1 246	1 148	95	3	14	13	1	0
SH					243	94	26	123				
AR												
AI	2	2	0	0	78	69	9	0	7	6	1	0
SG					1 758	1 758	0	0				
GR												
AG	984	952	32	0	3 655	3 308	347	0				
TG	41	41	0	0	922	905	17	0				
TI	69	50	19	0	1 253	1 198	55	0	59	57	2	0
VD	202	195	7	0	3 927	3 768	157	2				
VS	48	48	0	0	1 004	1 003	1	0	19	19	0	0
NE	43	41	2	0	971	933	38	0				
GE					1 588	1 434	154	0	288	248	40	0
JU	6	6	0	0	33	30	3	0	375	359	16	0

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 3c Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la nationalité (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré secondaire II: formation générale				Degré secondaire II: formation professionnelle initiale				Impossible à définir selon le degré d'enseignement				Total de tous les degrés d'enseignement			
	Total	Suisse	Etranger	Sans inform.	Total	Suisse	Etranger	Sans inform.	Total	Suisse	Etranger	Sans inform.	Total	Suisse	Etranger	Sans inform.
Total ¹	8 710	7 001	505	1 204	8 133	7 752	380	1	1 051	950	85	16	98 902	88 302	3 039	7 561
ZH	54	53	1	0	2 238	2 124	114	0					14 386	12 256	379	1 751
BE	715	534	25	156									12 519	8 163	69	4 287
LU	695	654	41	0	514	497	17	0					5 595	5 456	139	0
UR					42	40	2	0	4	4	0	0	547	535	12	0
SZ	32	31	1	0	164	150	14	0					1 807	1 755	52	0
OW					53	52	1	0					461	456	4	1
NW	20	20	0	0	52	51	1	0					609	600	8	1
GL					134	130	4	0					559	548	11	0
ZG													1 137	1 137	0	0
FR	518	476	42	0	375	361	14	0					4 080	3 940	140	0
SO	35	34	1	0	410	408	2	0	413	409	4	0	3 129	3 099	30	0
BS	442	397	45	0	380	345	35	0	283	250	33	0	2 868	2 574	294	0
BL	611	549	60	2	222	214	7	1	340	277	47	16	4 183	3 914	240	29
SH													829	341	46	442
AR																
AI	13	13	0	0									218	206	11	1
SG	600	535	65	0	949	882	67	0					7 170	7 038	132	0
GR																
AG	647	605	42	0	700	684	16	0					7 874	7 395	479	0
TG	361	321	40	0									3 162	3 097	65	0
TI	734	680	54	0	660	637	23	0					4 553	4 378	175	0
VD	1 081	34	1	1 046									8 789	7 542	198	1 049
VS	492	492	0	0	488	487	1	0					4 188	4 185	3	0
NE	284	265	19	0									2 494	2 408	86	0
GE	1 369	1 301	68	0	741	679	62	0	11	10	1	0	6 696	6 253	443	0
JU	7	7	0	0	11	11	0	0					1 049	1 026	23	0

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 4a Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le taux d'occupation (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré préscolaire					Degrés préscolaire et primaire (mixte)				Degré primaire			
	Total	<50%	50-89%	90%+	Sans information	Total	<50%	50-89%	90%+	Total	<50%	50-89%	90%+
Total ¹	9 054	1 835	3 291	3 737	191	3 202	141	1 152	1 909	34 513	7 540	13 399	13 574
ZH	1 751	261	466	833	191	26	4	15	7	6 375	808	2 927	2 640
BE	1 431	383	670	378	0	103	18	55	30	5 495	1 717	2 268	1 510
LU	437	130	141	166	0	17	7	5	5	2 037	557	662	818
UR	37	8	11	18	0	9	3	4	2	236	81	56	99
SZ	172	42	62	68	0					868	222	244	402
OW	29	8	6	15	0	2	0	0	2	188	39	53	96
NW	41	11	12	18	0	23	3	17	3	262	58	83	121
GL	52	6	17	29	0	4	0	4	0	188	26	56	106
ZG	144	28	36	80	0					644	196	184	264
FR	323	64	169	90	0	9	1	8	0	1 715	355	711	649
SO	299	95	97	107	0	27	2	3	22	953	199	338	416
BS	291	58	137	96	0					563	129	305	129
BL	468	157	225	86	0	22	6	11	5	1 229	349	435	445
SH	117	28	41	48	0					469	140	148	181
AR													
AI	22	4	3	15	0					96	19	27	50
SG	757	139	198	420	0					3 106	672	1 045	1 389
GR													
AG										1 888	432	715	741
TG	370	77	132	161	0	1	0	1	0	1 467	318	447	702
TI	453	0	133	320	0	139	6	53	80	1 186	66	414	706
VD	1 119	217	415	487	0	54	25	18	11	2 406	419	1 034	953
VS	379	55	157	167	0	27	7	13	7	1 731	436	648	647
NE	245	48	109	88	0	22	13	8	1	929	215	407	307
GE						2 699	43	930	1 726				
JU	117	16	54	47	0	18	3	7	8	482	87	192	203

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 4b Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le taux d'occupation (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degrés primaire et secondaire I (mixte)				Degré secondaire I				Degré secondaire I et II (mixte)				Degré secondaire II: formation générale			
	Total	<50%	50-89%	90%+	Total	<50%	50-89%	90%+	Total	<50%	50-89%	90%+	Total	<50%	50-89%	90%+
Total ¹	3 749	1 105	1 440	1 204	26 411	5 104	9 001	12 306	4 079	943	1 811	1 325	8 710	1 896	3 698	3 116
ZH	1	0	1	0	1 818	53	560	1 205	2 123	620	880	623	54	2	25	27
BE	1 260	311	482	467	3 050	719	1 079	1 252	465	67	219	179	715	249	237	229
LU	740	200	248	292	1 137	241	363	533	18	5	9	4	695	159	266	270
UR	37	18	9	10	112	22	20	70	70	17	31	22				
SZ	69	14	33	22	365	34	91	240	137	40	50	47	32	15	9	8
OW	41	19	11	11	99	19	26	54	49	14	21	14				
NW	31	3	8	20	133	23	40	70	47	6	22	19	20	10	6	4
GL	1	0	0	1	119	20	30	69	61	9	37	15				
ZG	46	17	22	7	303	51	80	172								
FR	21	5	13	3	1 080	250	397	433	39	4	21	14	518	136	188	194
SO	24	3	1	20	674	157	310	207	294	71	106	117	35	10	11	14
BS	52	28	20	4	843	236	406	201	14	3	7	4	442	126	216	100
BL	31	4	15	12	1 246	274	426	546	14	3	4	7	611	141	267	203
SH					243	51	60	132								
AR																
AI	2	0	1	1	78	12	16	50	7	0	2	5	13	7	5	1
SG					1 758	256	494	1 008					600	160	394	46
GR																
AG	984	418	414	152	3 655	1 458	994	1 203					647	196	296	155
TG	41	8	20	13	922	173	261	488					361	113	150	98
TI	69	6	18	45	1 253	157	492	604	59	5	23	31	734	102	257	375
VD	202	31	85	86	3 927	384	1 348	2 195					1 081	183	422	476
VS	48	8	17	23	1 004	165	341	498	19	1	7	11	492	58	184	250
NE	43	9	20	14	971	216	345	410					284	59	90	135
GE					1 588	121	807	660	288	4	188	96	1 369	168	670	531
JU	6	3	2	1	33	12	15	6	375	74	184	117	7	2	5	0

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 4c Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le taux d'occupation (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré secondaire II: formation professionnelle initiale					Impossible à définir selon le degré d'enseignement				Total des tous les degrés d'enseignement				
	Total	<50%	50-89%	90%+	Sans information	Total	<50%	50-89%	90%+	Total	<50%	50-89%	90%+	Sans information
Total ¹	8 133	3 542	2 416	2 145	30	1 051	561	372	118	98 902	22 667	36 580	39 434	221
ZH	2 238	1 065	628	545	0					14 386	2 813	5 502	5 880	191
BE										12 519	3 464	5 010	4 045	0
LU	514	227	145	142	0					5 595	1 526	1 839	2 230	0
UR	42	21	15	6	0	4	2	1	1	547	172	147	228	0
SZ	164	87	32	45	0					1 807	454	521	832	0
OW	53	31	11	11	0					461	130	128	203	0
NW	52	18	14	20	0					609	132	202	275	0
GL	134	61	35	38	0					559	122	179	258	0
ZG										1 137	292	322	523	0
FR	375	149	89	137	0					4 080	964	1 596	1 520	0
SO	410	227	109	74	0	413	221	144	48	3 129	985	1 119	1 025	0
BS	380	228	109	43	0	283	129	118	36	2 868	937	1 318	613	0
BL	222	84	68	70	0	340	209	107	24	4 183	1 227	1 558	1 398	0
SH										829	219	249	361	0
AR														
AI										218	42	54	122	0
SG	949	534	288	127	0					7 170	1 761	2 419	2 990	0
GR														
AG	700	356	174	170	0					7 874	2 860	2 593	2 421	0
TG										3 162	689	1 011	1 462	0
TI	660	173	253	234	0					4 553	515	1 643	2 395	0
VD										8 789	1 259	3 322	4 208	0
VS	488	127	170	191	0					4 188	857	1 537	1 794	0
NE										2 494	560	979	955	0
GE	741	151	268	292	30	11	0	2	9	6 696	487	2 865	3 314	30
JU	11	3	8	0	0					1 049	200	467	382	0

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 5 Elèves par équivalent plein temps d'un enseignant et par classe selon le canton et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré primaire		Degré secondaire I		Total de la colarité obligatoire		Degré secondaire II: formation générale
	Nombre d'élèves		Nombre d'élèves		Nombre d'élèves		Nombre d'élèves
	par enseignant plein temps	par classe	par enseignant plein temps	par classe	par enseignant plein temps	par classe	par enseignant plein temps
Total ¹	15,2	19,5	12,3	19,2	13,9	19,4	10,5
ZH	14,9	20,6	15,1	18,8	15,0	19,9	15,1
BE	14,4	18,6	11,6	18,9	13,3	18,7	11,7
LU	15,3	19,7	11,5	19,0	13,7	19,5	10,5
UR	14,6	18,0	10,6	16,1	12,9	17,3	10,1
SZ	14,5	18,5	13,4	19,3	14,1	18,8	11,3
OW	15,1	18,2	13,5	18,0	14,5	18,1	11,9
NW	12,7	17,7	11,1	18,9	12,1	18,1	10,8
GL	17,2	18,0	12,2	17,1	15,0	17,7	12,2
ZG	13,9	19,1	10,7	17,3	12,8	18,4	
FR	16,4	19,7	13,1	20,3	15,1	19,9	11,4
SO	19,7	19,8	15,2	19,0	17,8	19,5	10,5
BS	13,4	18,9	13,0	19,0	13,1	19,0	8,6
BL	15,1	19,0	12,3	19,7	13,6	19,3	9,5
SH	14,2	19,4	14,1	18,0	14,2	18,9	
AR							
AI	17,3	19,3	12,7	19,9	15,2	19,5	13,5
SG	13,7	19,8	13,0	19,2	13,4	19,6	7,9
GR							
AG	18,5	20,2	12,0	18,2	14,6	19,2	9,9
TG	15,6	20,0	12,1	22,0	14,2	20,7	9,4
TI	14,3	19,0	11,6	20,4	13,0	19,6	9,4
VD	15,1	19,6	11,4	19,4	12,8	19,5	12,4
VS	16,1	19,5	13,6	20,9	15,1	20,0	11,2
NE	15,6	18,2	12,4	18,9	14,0	18,5	10,6
GE	14,9	20,0	9,3	19,2	12,4	19,7	8,0
JU	14,1	17,1	10,9	20,3	12,9	18,0	11,6

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 6a Equivalents plein temps selon le canton, le degré d'enseignement et la branche (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré préscolaire					Degré primaire				
	Total	GN	SD	AA	Sans information	Total	GN	SD	AA	Sans information
Total ¹	7 243,1	6 053,8	144,2	20,9	1 024,2	28 043,8	20 657,4	3 025,5	245,5	4 115,4
ZH	1 222,0	1 222,0	0,0	0,0	0,0	4 866,8	4 019,1	847,1	0,5	0,1
BE	993,2	0,0	0,0	0,0	993,2	4 017,1	0,0	0,0	0,0	4 017,1
LU	294,7	292,4	2,3	0,0	0,0	1 760,5	1 303,8	402,0	54,7	0,0
UR	28,8	28,8	0,0	0,0	0,0	171,3	135,5	35,8	0,0	0,0
SZ	122,8	122,8	0,0	0,0	0,0	664,0	533,3	130,7	0,0	0,0
OW	23,2	22,8	0,0	0,0	0,4	162,6	141,1	18,7	0,1	2,7
NW	35,9	35,6	0,1	0,2	0,0	219,7	189,0	20,6	10,1	0,0
GL	43,5	43,5	0,0	0,0	0,0	152,5	147,6	4,9	0,0	0,0
ZG	112,2	104,0	0,0	0,0	8,2	465,5	365,1	75,4	0,0	25,0
FR	214,6	214,6	0,0	0,0	0,0	1 196,7	1 103,3	93,4	0,0	0,0
SO	230,1	230,1	0,0	0,0	0,0	764,1	763,7	0,4	0,0	0,0
BS	209,6	209,6	0,0	0,0	0,0	382,2	347,0	27,7	7,5	0,0
BL	296,9	263,1	27,1	6,7	0,0	824,9	780,5	0,0	44,4	0,0
SH	84,9	84,9	0,0	0,0	0,0	316,8	244,9	71,9	0,0	0,0
AR										
AI	18,5	18,0	0,5	0,0	0,0	73,5	66,5	6,9	0,1	0,0
SG	597,1	597,1	0,0	0,0	0,0	2 332,9	2 068,4	264,5	0,0	0,0
GR										
AG						1 650,8	1 297,8	353,0	0,0	0,0
TG	278,4	276,5	0,0	1,9	0,0	1 077,0	920,6	75,0	81,4	0,0
TI	419,6	409,8	0,0	9,8	0,0	1 064,7	853,5	184,1	27,1	0,0
VD	887,0	839,0	46,0	2,0	0,0	1 922,3	1 775,4	139,2	7,7	0,0
VS	293,4	293,4	0,0	0,0	0,0	1 258,6	1 255,9	0,0	2,7	0,0
NE	172,1	169,8	1,8	0,0	0,5	610,3	558,8	47,7	0,4	3,4
GE	568,1	479,9	66,2	0,0	22,0	1 729,3	1 460,7	201,6	0,0	67,0
JU	96,6	96,2	0,1	0,3	0,0	359,8	326,0	25,0	8,8	0,0

GN: enseignement par des généralistes

SD: enseignement par des spécialistes de discipline

AA: autres activités

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 6b Equivalents plein temps selon le canton, le degré d'enseignement et la branche (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré secondaire I						Degré secondaire II: formation générale				
	Total	GN	SGB	SD	AA	Sans information	Total	SGB	SD	AA	Sans information
Total ¹	22 615,9	2 224,8	3 506,4	12 192,0	532,9	4 159,8	7 124,4	75,2	5 465,0	403,6	1 180,6
ZH	2 538,4	790,7	750,0	957,3	40,4	0,0	516,7	0,9	497,3	18,5	0,0
BE	2 673,9	0,0	0,0	0,0	0,0	2 673,9	736,4	0,0	0,0	0,0	736,4
LU	1 223,1	188,0	371,1	635,2	28,8	0,0	285,1	0,0	285,1	0,0	0,0
UR	126,4	12,8	86,1	27,5	0,0	0,0	22,2	15,3	6,9	0,0	0,0
SZ	360,2	89,3	164,6	106,3	0,0	0,0	80,9	11,1	69,8	0,0	0,0
OW	105,2	36,3	1,0	37,9	0,6	29,4	14,5	0,0	14,4	0,0	0,1
NW	138,4	10,1	71,6	51,6	5,1	0,0	23,5	0,0	21,5	2,0	0,0
GL	121,5	41,7	39,9	39,5	0,4	0,0	17,7	0,0	17,7	0,0	0,0
ZG	251,7	67,3	30,8	19,0	0,0	134,6					
FR	797,6	0,0	0,0	797,6	0,0	0,0	354,2	0,0	354,2	0,0	0,0
SO	590,5	99,5	313,2	177,8	0,0	0,0	131,6	0,0	131,6	0,0	0,0
BS	579,0	0,8	324,3	228,3	25,6	0,0	292,2	7,0	281,8	3,4	0,0
BL	915,1	0,0	858,9	0,0	56,2	0,0	402,2	0,0	378,0	24,2	0,0
SH	187,5	72,8	87,1	3,6	0,0	24,0					
AR											
AI	64,2	15,5	37,5	10,5	0,7	0,0	11,2	0,0	11,2	0,0	0,0
SG	1 420,4	0,0	0,0	158,4	0,0	1 262,0	391,6	0,0	0,0	0,0	391,6
GR											
AG	2 411,5	418,3	0,0	1 993,2	0,0	0,0	417,0	0,0	371,4	19,2	26,4
TG	782,5	251,1	367,9	130,9	32,6	0,0	202,0	0,0	183,2	18,8	0,0
TI	1 042,5	50,5	2,4	842,4	147,2	0,0	590,5	26,3	488,4	75,8	0,0
VD	3 220,3	47,0	0,0	3 168,3	5,0	0,0	823,2	0,0	704,6	118,6	0,0
VS	820,0	0,0	0,0	812,4	7,6	0,0	408,8	14,7	391,7	2,4	0,0
NE	650,1	33,2	0,0	538,2	71,5	7,2	210,1	0,0	184,9	21,4	3,8
GE	1 371,2	0,0	0,0	1 244,5	97,9	28,8	1 130,6	0,0	1 012,3	95,9	22,4
JU	225,1	0,0	0,0	211,7	13,4	0,0	62,4	0,0	58,8	3,6	0,0

GN: enseignement par des généralistes

SD: enseignement par des spécialistes de discipline

SGB: enseignement par des spécialistes de groupes de branches

AA: autres activités

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

T 6c Equivalents plein temps selon le canton, le degré d'enseignement et la branche (écoles publiques), en 2005/06

Canton	Degré secondaire II: formation professionnelle initiale					Impossible à définir selon le degré d'enseignement					Total de tous les degrés d'enseignement					
	Total	SGB	SD	AA	Sans in-formation	Total	GN	SGB	SD	AA	Total	GN	SGB	SD	AA	Sans in-formation
Total ¹	4 750,4	2 338,4	1 714,3	207,1	490,6	653,0	5,4	27,7	600,6	19,3	70 430,4	28 941,4	5 947,6	23 141,5	1 429,3	10 970,6
ZH	1 223,3	417,5	741,0	64,8	0,0						10 367,0	6 031,8	1 168,4	3042,6	124,1	0,1
BE											8 420,5	0,0	0,0	0,0	0,0	8 420,5
LU	313,1	262,8	50,3	0,0	0,0						3 876,6	1 784,2	633,9	1 375,0	83,5	0,0
UR	22,2	22,2	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,5	4,5	375,9	177,0	123,7	70,7	4,5	0,0
SZ	82,7	74,0	8,5	0,0	0,2						1 310,6	745,4	249,7	315,3	0,0	0,2
OW	26,8	0,0	26,5	0,0	0,3						332,4	200,2	1,0	97,6	0,7	32,8
NW	34,2	28,4	1,5	4,3	0,0						451,7	234,7	100,0	95,3	21,7	0,0
GL	81,7	79,0	0,7	2,0	0,0						416,6	232,7	118,8	62,7	2,4	0,0
ZG											829,4	536,4	30,8	94,4	0,0	167,8
FR	272,9	222,7	50,2	0,0	0,0						2 835,9	1 317,9	222,7	1 295,3	0,0	0,0
SO	202,7	170,3	7,0	1,0	24,4	284,4	1,3	0,0	283,1	0,0	2 203,4	1 094,6	483,5	599,9	1,0	24,4
BS	176,4	172,8	3,6	0,0	0,0	159,7	4,1	27,7	126,9	1,0	1 799,1	561,5	531,8	668,3	37,5	0,0
BL	139,6	129,1	1,7	8,8	0,0	181,8	0,0	0,0	181,4	0,4	2 760,4	1 043,6	988,0	588,2	140,6	0,0
SH											589,1	402,5	87,1	75,5	0,0	24,0
AR																
AI											167,5	100,1	37,5	29,1	0,8	0,0
SG	455,0	0,0	0,0	0,0	455,0						5 197,0	2 665,5	0,0	422,9	0,0	2 108,6
GR																
AG	381,1	254,0	120,2	0,0	6,9						4 860,3	1 716,0	254,0	2 837,8	19,2	33,3
TG											2 339,9	1 448,2	367,9	389,1	134,7	0,0
TI	462,1	161,7	220,5	79,9	0,0						3 579,3	1 313,8	190,3	1 735,5	339,7	0,0
VD											6 852,9	2 661,4	0,0	4 058,1	133,4	0,0
VS	346,0	344,0	1,0	1,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,7	0,0	3 127,6	1 549,3	358,7	1 205,9	13,7	0,0
NE											1 642,5	761,7	0,0	772,5	93,3	15,0
GE	516,2	0,0	470,9	41,4	3,9	21,3	0,0	0,0	8,0	13,3	5 336,7	1 940,7	0,0	3 003,6	248,4	144,0
JU	14,7	0,0	10,7	4,0	0,0						758,7	422,3	0,0	306,3	30,1	0,0

GN: enseignement par des généralistes

SD: enseignement par des spécialistes de discipline

SGB: enseignement par des spécialistes de groupes de branches

AA: autres activités

¹ Voir point 4.3 pour les cantons manquants et la couverture statistique des degrés d'enseignement

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

Education et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, trois sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Systèmes d'éducation et science (BWT)

- Système d'éducation (indicateurs du système de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, indicateurs de la formation professionnelle, formation continue)
- Hautes écoles (indicateurs des hautes écoles, situation sociale des étudiants)

Section Formation scolaire et professionnelle (SCHUL)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- PISA (mesure des compétences des jeunes de 15 ans)

Section Hautes écoles (HSW)

- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)

Ces trois sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

Quel est l'âge moyen des enseignants dans la scolarité obligatoire? Combien d'entre eux partiront à la retraite d'ici dix ans? Quel est le taux de féminisation de la profession? Combien d'enseignants étrangers sont actifs au degré secondaire II? Quelles sont leurs conditions de travail? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles la statistique suisse des enseignants répond.

La publication présente les résultats du relevé 2005/06 pour le corps enseignant actif dans les écoles publiques suisses, du degré préscolaire au degré secondaire II. Elle fournit une vue générale du nombre d'enseignants en fonction du sexe, de la classe d'âge, de la nationalité et du taux d'occupation ainsi qu'une analyse des relations quantitatives élèves-enseignants.

Ces résultats sont suivis d'une partie méthodologique et de tableaux synoptiques.

N° de commande

165-0602

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

7 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15444-1